

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1246

28 mai 2013

SOMMAIRE

ADIGE Participations S.A.	59763	BOA Luxembourg Holding S.à r.l.	59765
AES International S.à r.l.	59763	BOA Luxembourg Holding S.à r.l.	59765
Aghate S.A.	59763	Bonnier Luxembourg Sàrl	59766
Alias Investment	59764	Brookfield Aylesbury Holding S.à r.l.	59765
Aliaxis Luxembourg S.A.	59762	Brutin S.A.	59767
AltoCumulus Holding S.A.	59763	Bulb S.à r.l.	59769
Alvida S.A.	59763	Carshop International S.A.	59766
Alvida S.A.	59764	Catia S.A.	59767
Alvida S.A.	59764	Centaurus Logistics S.à r.l.	59767
Alvogen Lux Holdings S.à r.l.	59762	Clairodo, S.à r.l.	59806
Amadeus Holding S.A. - SPF	59766	Cornier Luxembourg S. à r.l.	59767
Apache Luxembourg Holdings II	59770	d'Amico International Shipping S.A.	59762
Arbi S.à.r.l.	59767	d'Amico International Shipping S.A.	59762
Ashby	59766	Den Holzwuerm	59808
Atlantic Iron S.à r.l.	59806	Embruns Property 2 S.A.	59768
AXA Funds Management S.A.	59764	Ensemble Investment Corporation SCA	
Baitek Nordic Real Estate S.à r.l.	59765		59768
Banque de Luxembourg	59766	Holcim US Finance S.à r.l.	59769
Benelux Mezzanine 5 S.à r.l.	59764	Intellicast	59770
Benelux Real Estate	59765	Makipaom	59806
Bereler Stuff Sàrl	59769	myGarden S.à r.l.	59762
BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l.		Patri Participations Holding	59769
	59768	Podium International S.A.	59805
BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l.		Roomsurfer S.A.	59768
	59769	Swann Management Services S.A.	59805
BMG RM Warehouse S.à.r.l.	59768		

d'Amico International Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.790.

Les comptes consolidés au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013047671/11.

(130058502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

myGarden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 2, op Tomm.
R.C.S. Luxembourg B 143.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour myGarden S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013047673/11.

(130058416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

d'Amico International Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.790.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013047670/10.

(130058220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Aliaxis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 164.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2013.

Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2013047678/12.

(130058374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Alvogen Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 149.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013047681/10.

(130058241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

ADIGE Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 149.483.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013047695/10.

(130058366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

AES International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7784 Bissen, 18, rue des Moulins.

R.C.S. Luxembourg B 103.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047697/10.

(130058526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Aghate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 127.573.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047698/10.

(130058290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Alvida S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 54.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013047704/11.

(130058233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

AltoCumulus Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 144.081.

Les comptes annuels consolidés rectificatifs au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes remplacent la première version qui a été déposée au Registre de Commerce et des Sociétés avec le numéro de dépôt initial L130053991.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047679/13.

(130058206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Alias Investment

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2013047702/11.

(130058613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Alvida S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 54.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013047705/11.

(130058234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Alvida S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 54.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013047706/11.

(130058392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

AXA Funds Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 32.223.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013047721/11.

(130058605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Benelux Mezzanine 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 773.475,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2013.

Référence de publication: 2013047725/10.

(130058732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Brookfield Aylesbury Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 131.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013047729/10.

(130058578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

BOA Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 155.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 12 avril 2012.

Référence de publication: 2013047739/10.

(130058347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

BOA Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 155.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 12 avril 2012.

Référence de publication: 2013047740/10.

(130058348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Benelux Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.670.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/04/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013047736/12.

(130058881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Baitek Nordic Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 163.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BAITEK NORDIC REAL ESTATE S.à r.l

Signatures

Manager / Manager

Référence de publication: 2013047730/12.

(130058692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Banque de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 5.310.

Les comptes annuels de la BANQUE DE LUXEMBOURG, arrêtés au 31 décembre 2012 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mars 2013, accompagnés du rapport de gestion et du rapport de révision, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2013.

Benoît Elvinger

Secrétaire du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013047731/14.

(130058303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Bonnier Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 57.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bonnier Luxembourg S.à.r.l

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013047728/11.

(130058438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Ashby, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 44.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013047716/9.

(130058708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Amadeus Holding S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 49.827.

Les comptes annuels au 30 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013047708/9.

(130058979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Carshop International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9390 Reisdorf, 44, route de la Sûre.
R.C.S. Luxembourg B 102.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARSHOP INTERNATIONAL SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013047769/11.

(130059010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Brutin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 55.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047747/10.

(130058773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Centaurus Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 106.990.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 avril 2013.

Référence de publication: 2013047757/10.

(130058266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Cornier Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 137.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 15 Avril 2013.

Référence de publication: 2013047761/10.

(130058950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Catia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3926 Mondercange, 9, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 89.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013047771/10.

(130058524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Arbi S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 53.136.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2013.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Manager

Référence de publication: 2013047714/14.

(130058686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2013.

Embruns Property 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 163.870.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EMBRUNS PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2013045502/10.

(130055758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Ensemble Investment Corporation SCA, Société en Commandite par Actions de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 169.603.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045507/10.

(130055778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

BMG RM Investments Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045434/10.

(130055803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

BMG RM Warehouse S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 148.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045435/10.

(130055801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Roomsurfer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.351.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013045232/14.

(130055073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Bereler Stuff Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 4, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 133.932.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045431/10.

(130055785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

BMG RM Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 146.948.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013045433/10.

(130055802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Holcim US Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 112.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 09 avril 2013.

Référence de publication: 2013045577/10.

(130055765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Patri Participations Holding, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 92.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 avril 2013.

Référence de publication: 2013045708/10.

(130055754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Bulb S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 26, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 78.394.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013045628/14.

(130055795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Apache Luxembourg Holdings II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Apache Luxembourg Holdings II S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2013045382/11.

(130055761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

Intellicast, Société Anonyme.

Siège social: L-2153 Luxembourg, 41, rue Antoine Meyer.

R.C.S. Luxembourg B 68.502.

PROJET DE CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**ENTRE LES SOUSSIGNEES**

La société INTELLICAST, société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 32 000 euros, dont le siège social est à 41 rue Antoine Meyer L-2153 Luxembourg(Luxembourg), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg ville sous le numéro B 68502, représentée par Messieurs Joaquim Da Silva et Theodore Fischer ses administrateurs en exercice, agissant en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui ont été conférés par décision de l'associée unique en date du 7 janvier 2012.

Ci-après la «Société Apporteuse ou INTELLICAST Luxembourg»

De première part

ET:

La société INTELLICAST, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est à Vanves (92 170) 108 rue Victor Hugo (France) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 752 540 864 représentée par son Président en exercice, Monsieur Rémi Schneegans dûment habilité aux fins des présentes.

Ci-après «la Société Bénéficiaire ou INTELLICAST France»

De seconde part

Ci-après désignée individuellement une «Partie» et ensemble les «Parties».

EN PRESENCE DE:

La société INTELLICAST HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est à 11 rue Charles Schmidt 93400 Saint Ouen (France) en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés de Bobigny, représentée par son Président en exercice, Monsieur Rémi Schneegans dûment habilité aux fins des présentes.

Ci-après «INTELLICAST HOLDING»

Préalablement à la convention d'apport partiel d'actif de la Société Apporteuse à la Société Bénéficiaire faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit:

*Exposé***I. - Caractéristiques de INTELLICAST Luxembourg, Société Apporteuse**

La Société INTELLICAST Luxembourg, Société Apporteuse, est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant aux termes de l'article 2 des statuts coordonnés, suivant acte reçu par Me Hellinckx, notaire à Mersch (Luxembourg) en date du 17 août 2006, pour objet «la réalisation et la commercialisation sur un plan mondial de l'offre de service suivante:

- La conception, la commercialisation, l'installation, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de tous types de services de communication et d'information. Cela par tous moyens et supports (hertziens, satellite, câble, ect...) et pour tous médias.
- La conception, la réalisation et la commercialisation de tous logiciels et services informatiques.
- L'agrégation et la diffusion de tous contenus éditoriaux électroniques. L'édition sur tous supports et sous toutes ses formes écrites et audiovisuelles.
- Les services de conseils en développement, gestion, mise en place et maintenance dans tous les domaines de l'informatique. L'importation, la vente, l'exportation de matériels et logiciels. La vente de tous types de bande passante.
- La société a également pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
- La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession échange ou autrement.

- La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

- La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts avances ou garanties.

- La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

La société a été constituée pour une durée indéterminée.

- le capital social est de 32 000 euros; il est divisé en mille (1 000) actions nominatives de 32 (trente deux) euros chacune, intégralement libérées.

- la société INTELLICAST Luxembourg n'a émis à ce jour aucun autre titre, hormis les actions susvisées donnant vocation à la propriété d'une fraction du capital.

- le siège social de la Société Apporteuse est fixé à 41 rue Antoine Meyer L-2153 Luxembourg (Luxembourg). Il a été transféré à cette adresse depuis le 1^{er} mars 2012. Il était auparavant au 1 rue de Bonnevoie L- 1260 Luxembourg (Luxembourg).

- La société INTELLICAST Luxembourg a été constituée suivant acte reçu par Me Frieders, notaire à Luxembourg ville (Luxembourg) en date du 20 janvier 1999, publié au Mémorial recueil des Sociétés et Associations C numéro 325 du 7 mai 1999.

La société INTELLICAST Luxembourg la clôturé son dernier exercice social le 31 juillet 2012. Les comptes dudit exercice n'ont pas encore été approuvés.

Les sociétés INTELLICAST Luxembourg et INTELLICAST France ont les dirigeants communs ci-après:

- Monsieur Rémi Schneegans a été nommé administrateur et administrateur délégué de la société INTELLICAST Luxembourg depuis le 5 mai 2011. Son mandat expire le 5 mai 2017. Il a été désigné également Président de la société INTELLICAST France dans l'acte constitutif, pour une durée indéterminée.

- Monsieur Joaquim Da Silva a été nommé administrateur de la société INTELLICAST Luxembourg depuis le 5 mai 2011. Son mandat expire le 5 mai 2017. Il a été désigné également Directeur Général de la société INTELLICAST France dans l'acte constitutif, pour une durée indéterminée.

II. - Caractéristiques de la société INTELLICAST France, Société Bénéficiaire

La société INTELLICAST France est une société par actions simplifiée qui aux termes de l'article 2 des statuts a pour objet:

«La société a pour objet, en France et à l'étranger:

- La conception, la commercialisation, l'installation, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de tous types de services de communication et d'information par tous moyens supports (hertzien, satellite, câble, etc. ...) et pour tous médias.

- La conception, la réalisation et la commercialisation de tous logiciels et services informatiques.

- L'agrégation et la diffusion de tous contenus éditoriaux électroniques et leur édition sur tous supports et sous toutes ses formes écrites et audiovisuelles.

- Les services de conseils en développement, gestion, mise en place et maintenance dans les domaines de l'informatique.

- L'importation, la vente, l'exportation de matériels et logiciels.

- La vente de tous types de bandes passantes.

- La conception et la fabrication de tous mobiliers pour l'intégration de matériels informatiques.

- La formation sur tous supports et matériels informatiques.

La société a également pour objet;

- La constitution et la gestion de tout patrimoine mobilier ou immobilier et à cet effet notamment l'acquisition par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute manière de valeurs mobilières et/ou immobilières de toute nature et leur réalisation par voie de cession, vente, échange ou de toute autre manière.

- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'association en participation ou groupement d'intérêt économique.

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objectifs spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.»

Sa durée est de 99 années ayant commencé à courir le 13 juillet 2012.

Le capital social s'élève à 100 (cents) euros est divisé en 1 (une) action ordinaire de 100 (cents) euro, intégralement libérée, numérotée 1.

La société n'a émis ni parts bénéficiaires ou de fondateur, ni aucun titre, hormis l'action susvisée, donnant vocation à la propriété d'une fraction du capital.

Le siège social est fixé à 108 rue Victor Hugo, Vanves (92170) (France).

La société INTELLICAST France a été constituée suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2012, enregistré le 15 juin 2012 au service de l'enregistrement de Issy les Moulineaux sous le bordereau n° 2012/895 case n° 46.

La société INTELLICAST France créée depuis le 13 juillet 2012 n'ayant encore arrêté aucun bilan et n'ayant eu aucune activité, il sera donc utilisé la situation nette comptable de cette société telle qu'elle ressort à la date des présentes.

La société INTELLICAST France ne détient aucune participation dans le capital de INTELLICAST Luxembourg, Société Apporteuse.

III. - Motifs et buts de l'apport partiel d'actif

La société INTELLICAST Luxembourg a progressivement fortement développé son activité en France métropolitaine.

Elle a alors constitué le 14 juin 2010 un établissement stable en France, sis 11 rue Charles Schmidt à Saint Ouen (93400) (ci-après l'«Etablissement Stable»).

Le présent apport partiel d'actif a pour motivation principale la filialisation, pour des raisons d'ordre commercial et économique, de l'activité de la société INTELLICAST Luxembourg, développée jusqu'à ce jour sur le territoire de la France métropolitaine, via l'Etablissement Stable.

Cette opération s'inscrit au surplus dans un projet de restructuration plus vaste du groupe INTELLICAST prévoyant la disparition à terme de la société INTELLICAST Luxembourg par fusion-absorption avec sa mère luxembourgeoise la société IP CASTING société anonyme de droit Luxembourgeois au capital de 37 045 euros sise 41 rue Antoine Meyer L-2153 Luxembourg (Luxembourg), dans le cadre de mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe.

IV. - Méthode d'évaluation

Les comptes de INTELLICAST Luxembourg, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31 juillet 2012, date de clôture de son dernier exercice social (ci-après le «Bilan de Référence») et l'arrêté de comptes de l'Etablissement Stable au 31 juillet 2012 (ci-après l'«Arrêté de Comptes»).

La société INTELLICAST France, créée depuis le 13 juillet 2012 n'a encore arrêté aucun bilan et n'a pas eu d'activité. Il sera donc utilisé, comme indiqué ci-dessus, la situation nette comptable telle qu'elle ressort à la date des présentes.

A l'effet de réaliser l'apport partiel d'actif objet des présentes, INTELLICAST France procédera à une augmentation de capital par création d'actions nouvelles qui seront attribuées à la Société Apporteuse.

Il a été convenu de créer les actions nouvelles de INTELLICAST France, jouissance du 13 juillet 2012.

L'actif transmis par la Société Apporteuse est évalué à la valeur réelle et il sera retenu pour cette valeur dans la comptabilité de la Société Bénéficiaire.

Un document annexé aux présentes expose les méthodes d'évaluation utilisées et les modalités de détermination de la rémunération octroyée à la Société Apporteuse (ANNEXE I).

V. – Apport partiel d'actif de la société INTELLICAST Luxembourg à la société INTELLICAST France

Le présent apport partiel d'actif aura lieu, s'il se réalise dans les conditions et selon les modalités ci-après énoncées:

La consistance et la valeur des éléments apportés ont été déterminées sur la base (i) du dernier bilan de INTELLICAST Luxembourg relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2012 ci-annexé (ANNEXE II)» bilan de référence» et l'arrêté de comptes de l'Etablissement Stable au 31 juillet 2012 (ci-après l'«Arrêté de Comptes») ci-annexé (ANNEXE II-bis).

Cela étant, toutes les opérations actives et passives accomplies par INTELLICAST Luxembourg depuis le 1^{er} août 2012 jusqu'au jour de la réalisation définitive de l'apport, seront prises en charge par INTELLICAST France en tant qu'elles se rapportent aux biens apportés.

Les comptes de INTELLICAST Luxembourg afférents à la période courue du 1^{er} août 2012 jusqu'au jour de la réalisation définitive de l'apport, seront pris en charge dans ses propres écritures par INTELLICAST France, en tant qu'ils concernent la branche d'activité apportée. Ces comptes seront remis à la Société Bénéficiaire de l'apport par la Société Apporteuse.

Ainsi qu'il sera dit au chapitre "Propriété-Jouissance" ci-après, la Société Bénéficiaire sera subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Apporteuse, en ce qui concerne les éléments apportés, et notamment le fonds de commerce de la branche apportée.

Il est fait observer que tous les éléments complémentaires qui s'avéreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète, en particulier en vue des formalités légales de publicité, de la transmission des biens résultant de l'apport feront l'objet d'états, déclarations, etc. qui seront regroupés dans un document supplétif aux présentes, établi contradictoirement entre les représentants des deux sociétés INTELLICAST Luxembourg et INTELLICAST France.

Ainsi qu'il sera exposé ci-après au chapitre "Déclarations fiscales", et si besoin était, les éléments corporels et incorporels objet du présent apport, forment une branche complète d'activité susceptible d'une exploitation autonome.

A. - Actif apporté

INTELLICAST Luxembourg fait apport, à titre d'apport partiel d'actif, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à INTELLICAST France, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Monsieur Rémi Schneegans, Président, sous les mêmes conditions suspensives de la propriété des biens suivants, dépendant des éléments d'actif de la Société Apporteuse et formant une branche

complète d'activité, tels qu'ils existaient au 31 juillet 2012 dans le Bilan de Référence et l'Arrêté de Comptes, et avec le bénéfice et la charge des résultats actifs et passifs des opérations accomplies entre le 1^{er} août 2012 et la date de réalisation définitive des présents apports, et dans la mesure où lesdites opérations actives et passives concernent les biens apportés,

Étant précisé que tous autres éléments d'actif de la Société Apporteuse, non expressément visés ci-après, sont exclus des apports et que, pour celles des rubriques ci-après visées qui ne font pas l'objet d'une description en annexe, l'apport consiste dans l'intégralité des éléments d'actif de la branche apportée inscrits au Bilan de Référence de la Société Apporteuse et dans l'Arrêté de Comptes, les Parties, convenant en conséquence, pour ces rubriques, de s'en rapporter aux inventaires dressés par la Société Apporteuse pour lesdites périodes.

Cela étant, les actifs apportés comprennent, d'après leur consistance au 31 juillet 2012, les éléments corporels et incorporels ci-après énumérés de INTELLICAST Luxembourg, savoir:

1°- Éléments incorporels

- Fonds de commerce

La branche d'activité exploitée par INTELLICAST France et consistant en un fonds de commerce de conception, commercialisation, exploitation et maintenance de tous types de services de communication et d'information par tous moyens supports et pour tous médias ainsi que la conception et la commercialisation de tous logiciels et services informatiques, fonds exploité à 11 rue Charles Schmidt 93400 Saint Ouen, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° 438 856 049, ledit fonds comprenant:

- a) le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés,
- b) le droit au bail des locaux sis à 11 rue Charles Schmidt - 93 400 Saint Ouen
- c) les droits d'usage d'un logiciel informatique pour la tenue de la comptabilité dont la valeur nette comptable est de 1 239 euros

ainsi que tous droits corporels et incorporels liés à l'exploitation du fonds ainsi que le bénéfice de toutes autorisations, concessions, transferts, conventions et engagements passés avec tous organismes, collectivités et établissements quelconques ainsi que tous contrats (de prêts et autres) relatifs à l'exploitation du fonds de commerce apporté et tels que la Société Bénéficiaire déclare parfaitement connaître.

Ledit fonds de commerce a été estimé à une valeur de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750 000 €).

2°- Éléments corporels

L'ensemble des éléments compris dans la présente rubrique correspondent aux postes de l'Arrêté de Comptes et rattachés à la branche d'activité apportée, soit:

- a) Aménagements et agencements des constructions: 13 731 euros
- b) Matériel de transport: 3 213 euros
- c) Mobilier et matériel de bureau: 790 euros

L'ensemble desdits éléments corporels apportés pour une valeur de DIX SEPT MILLE SEPT CENT TRENTE QUATRE EUROS (17 734 €).

3°- Autres valeurs immobilisées

Immobilisations financières pour une valeur de: 106 309 euros

Savoir:

- Dépôt de garantie Locaux Charles Schmidt 39 137 euros
- Fonds de garantie Factobail: 66 672 euros
- Dépôt et garantie- autres: 500 euros

4°- Valeurs d'exploitation

Stocks attachés à la branche apportée inscrits à l'Arrêté de Comptes pour une valeur 56 309 euros correspondant à des matières premières et fournitures.

5°- Valeurs réalisables et disponibles

- a) Créances commerciales clients pour un montant de 2 201 369 euros dont:

- clients collectifs: 1 953 291 euros
- clients factures à établir: 353 149 euros

- b) Les "autres créances" inscrites à l'Arrêté de Comptes, pour un montant de 157 002 euros

savoir:

- Créances sur le Trésor public (dont TVA): 78 660 euros
- Débiteurs divers: 2 000 euros
- Factobail: 76 342 euros
- c) Charges constatées d'avance: 63 293 euros
- d) Disponibilités en banque et caisse: total 37 752 euros dont
- 37 465 euros sur le compte de la banque Caixa Geral de Depositos

- Caisse: 287 euros

B. - Passif transmis

Le présent apport, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, est consenti, à charge pour la Société Bénéficiaire de payer en l'acquit de la Société Apporteuse, les éléments de passif attachés à la branche apportée suivants, incombant à cette dernière au 31 juillet 2012.

B- Passif pris en charge

B-1 Dettes

- Cumul des résultats constituant le compte courant groupe	526 742 €
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 000 €
- Concours bancaire courant	7 333 €
- Emprunts de dettes financières divers	189 999 €
- Acomptes et avances reçues sur commandes en cours	18 518 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 940 €
- Dettes fiscales et sociales	587 634 €
- Autres dettes	707 770 €
Total B-1	2 452 935 €
B-2 Produits constatés d'avance	188 072 €
TOTAL B-1+B-2	2 641 007 €

C. - Actif net transmis

L'actif net apporté par INTELLICAST Luxembourg est de: 750 000 euros.

Total de l'actif: 2 641 007 euros

Total du passif: 2 641 007 euros

Soit un actif net apporté de 750 000 euros.

Il est expressément convenu que le passif sus-désigné transmis sera supporté par la Société Bénéficiaire seule, sans solidarité de la Société Apporteuse.

La valeur des apports telle que retenue ci-dessus sera soumise à l'appréciation de Monsieur Yves Nicolas, associé du Cabinet d'audit PriceWaterHouseCoopers, sis à Neuilly sur Seine (92 200), désigné en qualité de commissaire à la scission en application de l'article L-236-10 du Code de Commerce suivant ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 3 juillet 2012. Sa mission consistera notamment à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la Société Bénéficiaire.

D. - Origine de propriété du fonds de commerce

Le fonds de commerce inclus dans la branche apportée appartient à la société INTELLICAST Luxembourg pour l'avoir créé et développé depuis sa constitution définitive intervenue le 20 février 1999. Pour l'exercice et le développement de son activité sur le territoire de la France métropolitaine, la société INTELLICAST Luxembourg a transféré son établissement principal en France, 11 rue Charles Schimdt- 93 400 Saint Ouen à compter du 14 juin 2010 (ANNEXE III).

Le droit au bail compris dans la branche d'activité apportée résulte du contrat de bail commercial portant sur les locaux sis 11 rue Charles Schimdt- 93 400 Saint Ouen, conclu entre le propriétaire des locaux objet dudit bail, savoir la société civile de placement immobilier NOTAPIERRE, société à capital variable, dont le siège est à Paris (17^{ème}), 7 et 7 bis rue Galvani immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 347 726 812 et la société INTELLICAST Luxembourg en date du 25 janvier 2010 à effet à compter du 1er mars 2010 pour un loyer annuel de base hors charges, hors taxes de 144 282,36 euros.

L'article 8 dudit bail stipule que «le preneur ne pourra céder son droit au présent bail sans le consentement exprès et par écrit du bailleur. Toutefois, il pourra librement céder ledit droit au bail à l'acquéreur de son fonds de commerce...». Cette clause est conforme aux dispositions impératives prévues par l'article L. 145-16 du Code de commerce, lequel prévoit au surplus que «en cas (...) d'apport d'une partie de l'actif d'une société réalisé dans les conditions prévues à l'article L. 236-22, la société bénéficiaire de l'apport est, nonobstant toute stipulation contraire, substituée à celle au profit de laquelle le bail était consenti dans tous les droits et obligations découlant de ce bail.».

Le transfert du droit au bail s'opérera de droit sans autre consentement exprès et par écrit du bailleur, lequel sera simplement informé du transfert de sa créance, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

E. - Propriété - Jouissance

La société INTELLICAST France sera propriétaire des biens apportés et prendra possession des biens et droits mobiliers à elle apportés, à titre d'apport partiel d'actif, à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport, soit à compter du jour de la décision de l'organe délibérant de cette société qui approuvera l'apport partiel d'actif et qui procédera à l'augmentation corrélative de son capital social.

Jusqu'audit jour, la société INTELLICAST Luxembourg continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés. Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important susceptible d'affecter ces biens et droits sans l'accord préalable de INTELLICAST France.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations actives et passives effectuées au titre de la période comprise entre le 1^{er} août 2012 et la date de réalisation définitive de l'apport et concernant la branche d'activité apportée, seront considérées comme l'ayant été pour le compte et au profit de la société INTELLICAST France.

La Société Bénéficiaire de l'apport sera, enfin, subrogée purement et simplement d'une façon générale dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers se rapportant aux biens faisant l'objet du présent apport. À ce titre, elle se retrouvera notamment et en conformité des dispositions de l'article L. 236-20 du Code de commerce, débitrice des créanciers de la Société Apporteuse, au lieu et place de celle-ci, sans que cette subrogation entraîne novation à l'égard desdits créanciers.

Les biens apportés sont libres de toutes charges autres que celles énoncées au présent acte et aux actes complémentaires ou modificatifs pouvant intervenir.

F. - Charges, Conditions et Rémunération

1°-Charges et conditions

1) Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, les apports de la société INTELLICAST Luxembourg sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Bénéficiaire de payer en l'acquit de la Société Apporteuse, indépendamment de la rémunération sous forme d'actions nouvelles de la Société Bénéficiaire, le passif contractuellement mis à sa charge comme il est dit ci-dessus, étant rappelé comme il est mentionné ci-dessus que ledit passif de la branche apportée, s'élevait à la date du 31 juillet 2012 à la somme de 2 641 007 euros.

D'une manière générale, la Société Bénéficiaire prendra en charge l'intégralité du passif de la Société Apporteuse, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de l'apport projeté, mais exclusivement dans la mesure où ce passif se rapportera aux biens apportés.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société INTELLICAST Luxembourg à la date du 31 juillet 2012, et le détail, dûment ventilé, de ce passif, donnés à titre purement indicatif, ne constituent pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

La société INTELLICAST Luxembourg se désiste expressément du privilège de vendeur pouvant lui profiter à raison de la charge ci-dessus imposée à la société INTELLICAST France d'acquitter le passif lui incombant à raison des biens apportés.

En conséquence il ne sera pris aucune inscription de privilège de vendeur de fonds de commerce.

2) Les apports de la société INTELLICAST Luxembourg sont, en outre, faits sous les charges et conditions suivantes:

a) La société INTELLICAST France prendra les biens apportés par la société INTELLICAST Luxembourg dans l'état où ils se trouvaient à la date du 1^{er} août 2012, date à partir de laquelle elle prend en charge les opérations actives et passives de la société INTELLICAST Luxembourg relativement aux biens et droits apportés, sans pouvoir exercer aucun recours ou demander aucune indemnité pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels et outillages apportés ainsi que du matériel de transport apporté.

b) La Société Bénéficiaire de l'apport aura tous pouvoirs dès la réalisation des apports, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la Société Apporteuse et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

c) Elle supportera et acquittera, à compter de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, droits et taxes, primes et cotisations d'assurance, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation des biens et droits apportés.

d) Elle exécutera à compter du jour de la réalisation des apports, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et le personnel relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Apporteuse.

e) Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

f) Elle sera tenue à l'acquit de la totalité du passif grevant les apports, tel qu'indiqué ci-avant, dans les termes et conditions où il est, ou deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exclusion de toutes les conditions d'actes ou de titres de créances pouvant exister, comme la Société Apporteuse est tenue de le faire elle-même.

g) Conformément à la loi, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation de l'apport entre la Société Apporteuse et ceux de ses salariés transférés à la Société Bénéficiaire, comme attachés à la branche d'activité apportée, à quelque titre que ce soit, subsisteront entre la Société Bénéficiaire et lesdits salariés (ANNEXE IV liste des salariés transférés).

3) Pour ses apports, la société INTELLICAST Luxembourg, en ce qui la concerne, prend les engagements suivants:

Elle s'oblige à fournir à la société INTELLICAST France tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Elle devra, notamment, à première réquisition de la société INTELLICAST France faire établir tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société INTELLICAST France aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

2° Rémunération des apports

La méthode d'évaluation des apports a été décrite en Annexe I.

Les apports ayant été valorisés à 750 000 euros, il sera attribué à la société INTELLICAST Luxembourg SEPT MILLE CINQ CENT actions nouvelles de CENT (100) euros chacune, entièrement libérées, à créer par la société INTELLICAST France à titre d'augmentation de son capital, soit une augmentation de capital de SEPT CENT CINQUANTE MILLE EUROS (750 000) euros.

Ces 7 500 actions nouvelles porteront jouissance rétroactivement à compter du 13 juillet 2012, date d'immatriculation de INTELLICAST France. Elles seront entièrement assimilées aux actions sociales anciennes et jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges notamment toutes retenues d'impôt de sorte que toutes les actions de même nature sans distinction donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

La valeur des parts de la société INTELLICAST France étant égale à leur montant nominal, il n'existe donc pas de différence entre la valeur nette de l'apport consenti par la société INTELLICAST Luxembourg et la valeur nominale des actions effectivement créées par la société INTELLICAST France à titre d'augmentation de son capital. Il ne sera donc créé aucune prime d'apport.

G. - Déclarations

Messieurs Joaquim Da Silva et Theodore Fischer, administrateurs de la société apporteuse INTELLICAST Luxembourg déclarent:

- que la société INTELLICAST Luxembourg n'a jamais été en état de faillite, de suspension provisoire des poursuites, de redressement ou de liquidation judiciaires, et d'une façon générale, qu'elle a la pleine capacité pour la disposition de ses biens;
- qu'elle n'est actuellement ni susceptible d'être ultérieurement l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité;
- qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés;
- que son patrimoine n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation;
- que le fonds de commerce apporté n'est grevé d'aucune inscription de privilèges de vendeurs ou de créanciers nantis, hypothèques ou autres sûretés.
- que tous documents comptables et financiers se rapportant à l'exploitation du fonds seront à la disposition de la société INTELLICAST France dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital devant rémunérer l'apport.

I. - Conditions suspensives et conditions de réalisation

Le présent apport partiel d'actif est soumis aux conditions suspensives ci-après:

1) approbation de l'apport partiel d'actif par l'organe délibérant de la Société Apporteuse INTELLICAST Luxembourg au vu des rapports du commissaire à la scission;

2) approbation dudit apport et de la présente convention par l'organe délibérant de la société INTELLICAST France qui décidera l'augmentation de capital de 100 euros à 750 100 euros comme conséquence de l'apport, par voie de création de 7 500 actions nouvelles de 100 euros chacune, attribuées à la Société Apporteuse en rémunération dudit apport, après audition des rapports du commissaire à la scission.

La réalisation de cette condition suspensive sera suffisamment établie vis-à-vis de quiconque par la remise d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des délibérations de l'organe délibérant de la Société Bénéficiaire.

3) l'obtention d'un agrément en vertu de l'article 210 B, 3 du CGI auprès du service des rescrits et agrément de la direction générale des finances publiques en application de l'article 1649 nonies du CGI, en vue de soumettre la présente opération d'apport au régime fiscal résultant des dispositions de l'article 210-B du Code général des impôts.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif pourra avoir lieu par tous moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus le 30 juin 2013 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées comme nulles et non avenues, sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

Jusqu'à la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif par la réalisation des conditions suspensives ci-dessus énoncées, les représentants de la Société Apporteuse engagent la société qu'ils représentent à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société, en dehors des opérations de gestion courantes, sans accord de la Société Bénéficiaire des apports, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel et aucun engagement important sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles des apports, sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

H. - Déclarations fiscales

1° - Dispositions générales

Les représentants des Parties obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne la déclaration à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

2° - Impôts directs

Comme il est spécifié aux clauses prévues ci-avant, l'apport prend effet au 1^{er} août 2012.

De ce fait, les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la branche apportée seront englobés dans le résultat imposable de la Société Bénéficiaire de l'apport.

Les soussignés, ès qualités déclarent vouloir soumettre le présent apport partiel d'actif au régime résultant des dispositions de l'article 210-B du Code général des impôts et entendent solliciter à cet effet un agrément en vertu de l'article 210 B, 3 du CGI auprès du service des rescrits et agrément de la direction générale des finances publiques en application de l'article 1649 nonies du CGI.

A cet effet, les soussignés, ès qualités, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent, si l'une des conditions mentionnées ci-dessous n'était pas respectée, à acquitter l'impôt dû à raison du retrait de l'agrément sollicité.

- La société Intellicast Holding conservera pendant un délai minimum de trois ans les titres émis par la société Intellicast France en rémunération de l'apport par la société Intellicast Luxembourg de son Etablissement Stable à la société Intellicast France;

- Pour le calcul des plus-values ultérieures de cession afférentes à ces titres, la société Intellicast Holding sera tenue de se référer à la valeur que les éléments apportés à la société Intellicast France avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de l'Etablissement Stable français de la société Intellicast Luxembourg;

- Les titres de la société Intellicast Holding émis en rémunération de l'apport des titres de la société Intellicast France par la société Intellicast Luxembourg seront conservés par la société Intellicast Luxembourg tant que les titres de la société Intellicast France, émis en rémunération de l'apport par la société Intellicast Luxembourg de son Etablissement Stable français à la société Intellicast France, seront détenus par la société Intellicast Holding;

- les sociétés Intellicast Holding et Intellicast France ne rembourseront pas, en tout ou partie, l'apport réalisé à leur profit par la société Intellicast Luxembourg et ne procéderont pas au rachat total ou partiel des titres émis en contrepartie de ces apports tant que les titres de la société Intellicast France seront détenus par la société Intellicast Holding;

- Les sociétés Intellicast Holding et Intellicast France informeront l'administration fiscale de tout élément nouveau affectant directement ou indirectement le respect de ces engagements. A cet égard, il est d'ores et déjà rappelé qu'une fusion par absorption de la société Intellicast Luxembourg par sa mère la société IP CASTING devrait intervenir sur le second semestre 2013.

- Pendant la durée de validité de ces engagements de conservation, la société Intellicast Holding joindra en annexe à l'état prévu au I de l'article 54 septies du code général des impôts, un état conforme au modèle joint en annexe à la décision d'agrément.

3° - Taxe sur la valeur ajoutée

Les représentants de la Société Apporteuse et de la Société Bénéficiaire des apports constatent que l'apport partiel d'actif emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI issu de l'article 89 de la loi de finances rectificative pour 2005. Par conséquent, les apports de biens meubles corporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA. Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société Bénéficiaire des apports continuera la personne de la Société Apporteuse notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par elle.

4° - Enregistrement

Le présent apport partiel d'actif donnera seulement ouverture au droit fixe prévu aux articles 816 à 817 A du Code Général des Impôts, soit 375 €.

La prise en charge par la Société Bénéficiaire de la quote-part du passif de la Société Apporteuse se rapportant au secteur d'activité apporté sera exonérée de tous droits et taxes de mutation.

5° - Transfert des véhicules

Il conviendra d'opérer le changement des cartes grises des véhicules de transport inclus dans l'apport partiel d'actif.

6° - Dispositions diverses

1) Régime juridique prise d'effet

Le présent apport partiel d'actif est placé d'un commun accord sous le régime juridique des scissions prévu aux articles L. 236-23 et L. 236-24 du Code de commerce. Il aura un effet rétroactif au 1^{er} août 2012.

2) Formalités

La société INTELLICAST France remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatives aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom, les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle des significations qu'elle aurait à faire conformément à l'article 1690 du Code civil aux débiteurs des créances apportées.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

Il est rappelé que tous pouvoirs sont conférés aux représentants des Parties, ou, à leurs délégués, à l'effet d'établir tous actes additifs, confirmatifs, réitératifs, modificatifs au présent contrat.

3) Désistement

Les représentants de la société INTELLICAST Luxembourg, Société Apporteuse, déclarent désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Bénéficiaire de l'apport aux termes du présent acte.

En conséquence, ils dispensent expressément de prendre inscription au profit de la société INTELLICAST Luxembourg Société Apporteuse, pour quelque cause que ce soit.

4) Remise de titres

Il sera remis à la société INTELLICAST France, lors de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Apporteuse, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

5) Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture l'apport partiel d'actif, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société bénéficiaire INTELLICAST France, ainsi que s'y oblige pour le compte de celle-ci Monsieur Rémi Schneegans, ès qualités.

6) Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des Parties, ès qualités, élisent domicile au siège social respectif desdites sociétés tels qu'indiqués en tête des présentes.

7) Loi applicable

Le présent apport partiel d'actif est soumis au droit français.

8) Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

Fait à Luxembourg, le 7 janvier 2013. En 9 exemplaires dont un pour l'enregistrement, quatre pour les dépôts au greffe, un pour chacune des signataires

INTELLICAST France / INTELLICAST Luxembourg / INTELLICAST HOLDING

Signatures

Annexe I:

Déclaration sur les méthodes d'évaluation utilisées et les modalités de détermination de la rémunération octroyée à INTELLICAST Luxembourg

1- Valorisation de l'apport à la valeur réelle

L'opération d'apport est réalisée entre sociétés contrôlées par une même personne physique, en l'occurrence Monsieur Rémi Schneegans.

Conformément à l'avis CU CNC n°2005-C du 4 mai 2005, ces opérations ne sont pas visées par les principes de valorisation définis par le règlement CRC n° 2004-01.

L'apport réalisé doit en conséquence être valorisé à la seule valeur réelle (lettre du CNC à la CNCC publiée au bulletin CNCC n°140, décembre 2005).

En effet, la notion de contrôle définie par le règlement CRC n°2004-1 visant uniquement le contrôle entre sociétés (personnes morales), les deux sociétés contrôlées par une même personne physique ne peuvent être considérées comme étant sous contrôle commun. Selon le CNC ces deux sociétés doivent être considérées comme étant sous contrôle distinct.

Par ailleurs, la notion de sens de l'opération valant uniquement lorsque l'initiateur de l'opération est une société, elle n'est pas pertinente dans la situation d'une opération entre sociétés contrôlées par une personne physique.

2- Méthodes de valorisation

Les immobilisations corporelles et les stocks ont été valorisés en considérant que leur valeur réelle était identique à leur valeur comptable.

Le fonds de commerce a été valorisé en considérant la valeur moyenne tirée de l'application de trois méthodes d'évaluation différentes, tel que cela résulte du document comptable joint.

Dossier Intellicast

Approche de valorisation

Le fonds a valoriser est un établissement stable en France.

Il n'y a donc pas de situation nette.

Selon les comptes au 31/12/2011 les éléments apportés sont:

Total des immobilisations	122 860
Total de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 249 798 A
Trésorerie	58 360
Total actif net	2 431 018
Cumul des résultats constituant C/C Groupe	464 533
Provisions	29 000
Dettes financières	286 826
Avances et acomptes reçus	14 427 B
Dettes d'exploitation	946 770 C
Autres dettes	463 263 D
Produits constatés d'avance	226 199 E
Total passif net	2 431 018
Situation nette apportée	0
Survaleur	750 000 G
Valeur d'apports	750 000
FRNG	657 499
BFR CT	599 139
A-B-C-D-E	
Trésorerie Dispo	58 360

Détermination de la survaleur

Rappel des indicateurs clés	2011	2010	2009	2008	2007	Moyenne des 3 dernières exercices	Moyenne des 5 dernières exercices
Résultat net	206 530	186 590	57 440	10 123	71 320	150 187	106 401
Excédent brut d'exploitation . . .	473 621	475 266	143 868	72 852	87 058	364 252	250 533
Résultat courant avant IS	323 462	317 669	90 331	21 798	72 171	243 821	165 086
Impôt société	99 702	98 143	26 507	5 079	705	74 784	46 027
Dotations & provisions	127 066	124 518	4 885	2 500	1 505	85 490	52 095
CAF	333 596	311 108	62 325	12 623	72 825	235 676	158 495
Production de l'exercice	3 874 576	3 830 099	3 795 081	2 885 500	1 404 408	3 833 252	3 157 933
Marge brute globale	2 021 838	1 885 981	1 244 282	705 930	503 738	1 717 367	1 272 354
Production maintenance	663 429	653 562	590 943	215 049	176 821	635 978	459 961
Production hors maintenance	3 211 147	3 176 537	3 204 138	2 670 451	1 227 587	3 197 274	2 697 972
Immobilisations bruts	147779	127502	78773	100163	48033	118 018	100 450
Investissements	20277	48729	-21390	52130	48033	15 872	29 556
A partir de la							moyenne des 3 derniers exercices

Méthode 1

4 fois le résultat courant - IS

5 fois le résultat courant - IS 676 147

Méthode 2

5 fois le Résultat net	
6 fois le Résultat net	750 933
Méthode 3	
4 fois la CAF - investissement	
5 fois la CAF - investissement	879 217
Moyenne des méthodes	768 766
Sur valeur proposée	750 000 G

Annexe II:
Bilan de référence

Table des matières

	Page
COMPTES ANNUELS	
- Bilan au 31 décembre 2011	2-3
- Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2011	4-5
- Annexe aux comptes annuels	6-11

Bilan au 31 décembre 2011 et 2010

Comptes consolidés - (Exprimé en EURO)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Actif immobilisé		128.117	116.210
Immobilisations incorporelles	2.2.2 & 3		
Concessions, brevets, licences		3.174	-
Immobilisations corporelles	2.2.3 & 4		
Installations techniques et machines		-	2.798
Autres installations, outillage et mobilier		20.929	23.494
Immobilisations financières			
Titres ayant le caractère d'immobilisations		104.014	89.918
Actif circulant		2.308.098	1.803.187
Stocks			
Matières premières et consommables	2.2.5 & 6	59.808	119.396
Produits et commandes en cours	2.2.6 & 6	-	173.316
Créances	2.2.7 & 7		
Créances résultant de ventes et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2.077.195	1.447.063
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		109.287	47.087
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux,			
chèques et en caisse		61.808	16.325
Compte de régularisation	2.2.8	6.071	
Total Général		2.442.285	1.919.397
PASSIF			
Capitaux propres		194.635	-64.418
Capital souscrit	8	32.000	32.000
Réserves			
Réserve légale	9	3.200	3.200
Résultats reportés	10	-99.618	-185.918
Résultats de l'exercice	10	259.053	86.300
Provisions	2.2.9 & 11	29.000	23.578
Autres provisions		29.000	23.578
Dettes non subordonnées	2.2.10 & 12	1.992.452	1.876.000
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		-	2.173
Dettes sur achats et prestations de services			

dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		376.689	444.351
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		66.616	76.797
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		445.000	445.000
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
dettes fiscales		505.403	467.489
dettes au titre de la sécurité sociale		49.697	55.694
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		549.047	384.496
Compte de régularisation	2.2.11	226.197	84.237
Total Général		2.442.285	1.919.397

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2011 et 2010

Comptes consolidés - (Exprimé en EURO)

CHARGES	Notes	du 01/01 au 31/12/2011	du 01/01 au 31/12/2010
Consommation de marchandises et de matières premières et consommables . . .		1.521.863	2.039.574
Autres charges externes		899.259	439.826
Frais de personnel			
Salaires et traitements		622.932	589.948
Charges sociales couvrant les salaires et traitements		249.291	234.594
Corrections de valeurs			
Sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles		8.370	7.344
Sur éléments de l'actif circulant		103.696	99.594
Autres charges d'exploitation		65.698	57.505
Intérêts et autres charges financières			
Concernant des entreprises liées		32.700	41.400
Autres intérêts et charges		38.900	33.950
Charges exceptionnelles		126.541	134.088
Impôts sur le résultat		99.702	98.143
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		124	31.969
Profit de l'exercice		259.053	86.300
Total Charges		4.028.129	3.894.235
PRODUITS			
Montant net du chiffre d'affaires	2.2.12	4.047.892	3.705.509
Variation de stocks de produits finis, et de produits et de commande en cours		-173.316	173.316
Reprises de corrections de valeur			
Sur éléments de l'actif circulant		97.514	-
Autres produits d'exploitation		12.406	8.694
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		410	-
Produits exceptionnels		43.224	6.716
Total Produits		4.028.129	3.894.235

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011

Note 1. Généralités. Intellicast S.A. (ci-après «la Société») a été constituée le 20 janvier 1999 sous la forme d'une Société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le siège social est établi à Luxembourg.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se clôturer le 31 décembre de chaque année.

La société a pour objet la réalisation et la commercialisation sur un plan mondial de l'offre de services suivants:

- la conception, la commercialisation, l'installation, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance de tous types de services de communication et d'information. Cela, par tous moyens et supports (hertzien, satellite, câble, etc..) et pour tous médias;

- la conception, la réalisation et la commercialisation de tous logiciels et services informatiques;

- l'agrégation et la diffusion de tous contenus éditoriaux électroniques;
- l'édition sur tous supports et sous toutes ses formes écrites et audiovisuelles;
- les services de conseils en développement, gestion, mise en place et maintenance dans tous les domaines de l'informatique;
- l'importation, la vente, l'exportation de matériels et logiciels;
- la vente de tous types de bande passante.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

La Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi.

Note 2. Principes, Règles et Méthodes d'évaluation.

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la Loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Les comptes annuels sont établis en euro.

2.2 Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes:

2.2.1 Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis de manière linéaire sur une période de cinq ans.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et des corrections de valeurs cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les taux et méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants:

	Taux d'amortissement	Méthodes d'amortissement
- Concessions, brevets, licences, marques	33,33 %	linéaire

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les taux et méthodes d'amortissement appliqués sont les suivants:

	Taux d'amortissement	Méthodes d'amortissement
- Matériel informatique	33,33 %	linéaire
- Mobilier et matériel de bureau	20,00 ou 25,00 %	linéaire

Lorsque la Société considère qu'un actif immobilisé a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.4 Immobilisations financières

Les créances, les cautions, les garanties ayant le caractère d'immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui de l'avis du Conseil d'Administration revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.5 Stocks de matières premières et consommables

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués au plus bas du prix d'acquisition déterminé sur la base des prix moyens pondérés, de la méthode FIFO ou LIFO ou de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix de marché est inférieur au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.6 Stocks de produits finis et en cours de fabrication

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués au plus bas du prix de leur coût de revient comprenant le prix d'acquisition des matières premières et consommables, les coûts directs de production ainsi qu'une fraction des coûts indirects, et de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix de marché est inférieur au coût de revient. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.7 Créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les frais d'établissement et les immobilisations autres que les créances ayant le caractère d'immobilisation financière exprimés dans une devise autre que l'euro sont convertis en euro au cours de change historique en vigueur au moment de leur acquisition. A la date de clôture ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice concerné.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées. Les bénéfices de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

2.2.8 Comptes de régularisation de l'actif

Ce poste comprend les charges enregistrées pendant l'exercice et imputables à un exercice ultérieur.

2.2.9 Provisions

Les provisions ont pour but de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

2.2.10 Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

2.2.11 Comptes de régularisation du passif

Ce poste comprend les produits perçus durant l'exercice et imputables à un exercice ultérieur.

2.2.12 Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Note 3. Immobilisations incorporelles. Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit:

	Brevets, licences, concessions, marques 2011 (EUR)
Valeur brute au début de l'exercice	-
Entrées en cours de l'exercice	6.909
Sorties au cours de l'exercice	-
Valeur brute à la fin de l'exercice	6.909
Corrections de valeur au début de l'exercice	-
Dotations de l'exercice	(3.735)
Reprises de l'exercice	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(3.735)
Valeur nette à la fin de l'exercice	3.174

Valeur nette au début de l'exercice -

Note 4. Immobilisations corporelles. Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit:

	Installations techniques et machines 2011 (EUR)	Autres installations, outillage et mobilier 2011 (EUR)
Valeur brute au début de l'exercice	11.472	183.080
Entrées en cours de l'exercice	-	-
Sorties au cours de l'exercice	-	-
Valeur brute à la fin de l'exercice	11.472	183.080
Corrections de valeur au début de l'exercice	(8.674)	(159.586)
Dotations de l'exercice	(2.798)	(2.565)
Reprises de l'exercice	-	-
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(11.472)	(162.151)
Valeur nette à la fin de l'exercice	-	20.929
Valeur nette au début de l'exercice	2.798	23.494

Note 5. Immobilisations financières. Au 31 décembre 2011, les immobilisations sont composées exclusivement de cautions et garanties locatives et de factoring pour un montant global de 101.014 euros.

Note 6. Stocks.

	2011 (EUR)	2010 (EUR)
Matières premières et consommables	59.808	119.396
Produits et commandes en cours	-	173.316
Totaux	59.808	292.712

Note 7. Créances. Le poste «créances» s'élève à EUR 2.186.482 et se compose exclusivement de:

- créances résultant de ventes et prestations de services	EUR 2.077.195
- autres créances	EUR 109.287

Note 8. Capital souscrit. INTELLICAST S.A. a été constitué avec un capital souscrit fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par mille (1.000) actions de trente-deux euros (EUR 32,-) chacune.

Au 31 décembre 2011, le capital social n'a pas été modifié.

Note 9. Réserve légale. Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer la réserve légale prescrite par la Loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital souscrit. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 10. Mouvements de l'exercice sur les postes de «Réserves» et «Résultats». Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit:

	Réserve légale (EUR)	Résultats reportés (EUR)	Résultats de l'exercice (EUR)
Au 31 décembre 2010	3.200	(185.918)	86.300
Mouvements de l'exercice			
- affectation des résultats de l'exercice précédent	-	86.300	(86.300)
- résultats de l'exercice	-	-	259.053
Au 31 décembre 2011	3.200	(99.618)	259.053

Note 11. Provisions. Le poste «provisions» est constitué d'une autre provision pour risques et charges pour 29.000 euros.

Note 12. Dettes non subordonnées. Les durées résiduelles des postes de la rubrique «Dettes non subordonnées» se présentent comme suit:

	Durée inférieure à un an (EUR)	Durée supérieure à un an (EUR)	Total Exercice 2011 (EUR)	Total Exercice 2010 (EUR)
Dettes envers des établissements de crédit	-	-	-	2.173

59785

Dettes sur achats et prestations de services	376.689	-	376.689	444.351
Dettes envers des entreprises liées	66.616	445.000	511.616	521.797
Dettes fiscales	505.403	-	505.403	467.489
Dettes au titre de la sécurité sociale	49.697	-	49.697	55.694
Autres dettes	549.047	-	549.047	384.496
Total	1.547.452	445.000	1.992.452	1.876.000

Détails des comptes de bilan au 31 décembre 2011

Comptes consolidés - (Détails non destinés à la publication)

ACTIF CIRCULANT			2.308.097,72
STOCKS		59.808,00	
Matières premières et consommables	59.808,00		
CRÉANCES		2.186.482,00	
CRÉANCES RESULTANT DE VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES			
Fournisseurs - avances et acomptes versés	50.844,00		
Clients	1.248.468,00		
Clients - factures à établir	883.659,00		
Clients douteux ou litigieux	-105.776,00		
AUTRES CREANCES			
Autres créances	2.563,00		
Autres créances Succursale	106.724,00		
AVOIRS EN BANQUES, CCP ET CAISSE		61.807,72	
C/c euros BCEE	3.447,72		
Caixa General de Depositos	56.366,00		
Caisse	1.994,00		
COMPTE DE REGULARISATION			6.070,00
Charges constatées d'avance		6.070,00	
PROVISIONS			29.000,00
AUTRES PROVISIONS		29.000,00	
Autres provisions pour risques (succursale)	29.000,00		
DETTES NON SUBORDONNEES			1.992.452,42
DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICES		376.688,75	
Clients - avoir à établir	14.427,00		
Fournisseurs	2 76.143,75		
Fournisseurs - Factures non parvenues	86.118,00		
DETTES ENVERS DES ENTREPRISES LIEES			
Dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		66.616,39	
Intérêts sur dettes envers les actionnaires	66.616,39		
Dont la durée résiduelle est supérieure à un an		445.000,00	
Dettes envers les actionnaires	445.000,00		
DETTES FISCALES		505.402,80	
Impôt sur la fortune - charge fiscale estimée	15,50		
Amendes fiscales en relation avec la TVA	900,02		
Dettes TVA	23.426,28		
Dettes fiscales de la succursale	481.061,00		
DETTES AU TITRE DE LA SECURITE SOCIALE		49.697,00	
Dettes sociales de la succursale	49.697,00		
AUTRES DETTES		549.047,48	
Personnel - rémunérations dues - Succursale	39.724,00		
Personnel - provisions pour congés - Succursale	38.202,00		
Factobail - succursale	447.989,00		
Dépôt garantie retail média	15.274,00		
Autres dettes	7.858,48		
COMPTE DE REGULARISATION			226.199,00

compte de régularisation - Succursale 226.199,00

Détails du compte de profits et pertes au 31 décembre 2011

Comptes consolidés - (Détails non destinés à la publication)

CONSOMMATION DE MARCHANDISES ET DE MATIERES PREMIÈRES ET CONSOMMABLES . . .	1.521.863,00
AUTRES CHARGES EXTERNES	Net
Locations immobilières	6.600,00
Frais de compte	30,00
Honoraires comptes et d'audit	4.000,00
Honoraires commissaire aux comptes	1.628,00
Assurances sur véhicules	770,82
Téléphone et autres frais de télécommunications	34,78
Cotisations aux associations profes.	155,71
Autres Charges externes - succursale	886.040,00
	<u>899.259,31</u>
FRAIS DE PERSONNEL	
Salaires et traitements - Succursale	622.932,00
Charges sociales - Succursale	249.291,00
	<u>872.223,00</u>
CORRECTION DE VALEUR	
Sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.370,00
Sur éléments de l'actif circulant (Créances douteuses)	103.696,00
	<u>112.066,00</u>
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	
Autres charges d'exploitation	0,02
Autres charges d'exploitation - succursale	50.330,00
Charges diverses gestion courante	368,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	15.000,00
	<u>65.698,02</u>
INTERETS ET AUTRES CHARGES FINANCIERES	
Intérêts sur dettes envers entreprises liées	32.700,00
Agios bancaires	2.373,00
Frais factobail	36.527,00
	<u>38.900,00</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Amendes fiscales (intérêts de retard sur paiement)	4.034,02
Créances commerciales irrécouvrables	72.116,00
Autres créances soldées (irrécouvrables)	14.539,82
Charges diverses sur exercice	26.572,00
Autres charges exceptionnelles	9.279,09
	<u>126.540,93</u>
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	
Impôts sur les bénéfices de la succursale	101.302,00
crédit d'impôt apprentissage - succursale	-1.600,00
	<u>99.702,00</u>
AUTRES IMPÔTS NE FIGURANT PAS SOUS LES POSTES CI-DESSUS	
Impôt sur la fortune - exercice courant	62,00
Impôt sur la fortune - exercice antérieur	62,00
	<u>124,00</u>
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	Net
Production vendue de biens - succursale	3.188.424,00
Production vendue de services - succursale	859.468,00
	<u>4.047.892,00</u>
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS, ET DE PRODUITS ET DE COMMANDE EN COURS	

Variation des en-cours de production	-173.316,00
REPRISES DE CORRECTIONS DE VALEUR	
Sur éléments de l'actif circulant	97.513,82
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	
Subvention d'exploitation	1.500,00
Reprise de provisions pour risques et charges	9.578,00
Transfert de charges d'exploitation	84,00
Produits divers de gestion courante	1.244,00
	<u>12.406,00</u>
AUTRES INTERETS ET PRODUITS FINANCIERS	
Escomptes obtenus	18,00
Autres produits financiers	392,00
	<u>410,00</u>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations	590,00
Produits divers sur exercice	12.431,00
Régularisation d'impôts sur salaires retenus à la source	30.202,65
	<u>43.223,65</u>

Annexe II Bis - Arrêté de comptes

Comptes annuels au 31 juillet 2012

	Pages
- Présentation	1
- Attestation	2
- Attestation des comptes	3
- Bilan - Compte de résultat	4
- Bilan actif-passif	5 et 6
- Compte de résultat	7 et 8
- Détail des comptes de bilan	9
- Détail des comptes bilan actif passif	10 à 13
- Détail Compte de Résultat	14
- Détail compte de résultat	15 à 18
- Documents d'analyse et de gestion	19
- Soldes intermédiaires de gestion	20
- Détail soldes intermédiaires de gestion	21 à 24
- Annexe fiscale	25

Bilan au 31 juillet 2012

(Période du 01/01/2012 au 31/07/2012)

Attestation

Attestation de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

INTELLICAST FRANCE

11 RUE CHARLES SCHMIDT

93400 ST OUEN

pour l'exercice du 01/01/2012 au 31/07/2012,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes:

- Total du bilan,	2 641 007 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 171 282 Euros
- Résultat net comptable,	62 209 Euros

Fait à VANNES Le 05/11/2012.
BRUNO DURAND
EXPERT COMPTABLE

Bilan - Compte de résultat
Bilan actif

ACTIF		Exercice N 31/07/2012 7		Exercice N-1 31/12/2011 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF	Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions, Brevets et droits similaires . .	6 909	5 670	1 239
	Fonds commercial (1)			3 174
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques Matériel et outillage	8 410	8 410	
	Autres immobilisations corporelles	33 703	15 969	17 734
	Immobilisations en cours			20 929
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	106 309		106 309
	TOTAL II	155 331	30 049	122 860
ACTIF	STOCKS ET EN COURS			
CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements . .	56 309		56 309
	En-cours de production de biens			59 808
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			50 844
	CRÉANCES (3)			
	Clients et Comptes rattachés	2 306 441	105 072	2 201 369
	Autres créances	157 002		157 002
	Capital souscrit - appelé, non versé			2 026 352
	Valeurs mobilières de placement			106 724
	Disponibilités	37 752		37 752
	Charges constatées d'avance (3)	63 293		63 293
	TOTAL III	2 620 797	105 072	2 515 725
Comptes de	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			58 360
Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)			6 070
	Ecarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 776 128	135 121	2 641 007
				2 431 018

		Ecart N / N-1	
		Euros	%
	ACTIF		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 935-	60.96-
	Fonds commercial (1)		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations techniques Matériel et outillage		
	Autres immobilisations corporelles	3 195-	15.27-
	Immobilisations en cours		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations mises en équivalence		
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	7 552	7. 65
	TOTAL II	2 422	1.97
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS		
	Matières premières, approvisionnements	3 499-	5.85-
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes	50 844-	100.00-
	CRÉANCES (3)		
	Clients et Comptes rattachés	175 017	8.64
	Autres créances	50 277	47.11
	Capital souscrit - appelé, non versé		
	Valeurs mobilières de placement		
	Disponibilités	20 608-	35.31-
	Charges constatées d'avance (3)	57 223	942.72
	TOTAL III	207 567	8.99
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecarts de conversion actif (VI)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	209 989	8.64
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an			
(3) Dont à plus d'un an			

Bilan passif

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/07/2012	31/12/2011	Euros	%
	PASSIF	7	12		
CAPITAUX	Capital (Dont versé:)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
PROPRES	Ecarts de réévaluation				

Compte de résultat

	Exercice N 31/07/2012 7			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2011	Euros	%
				12		
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens	1 485 912		1 485 912	3 188 424	1 702 512-	53.40-
Production vendue de Services	674 746	10 624	685 370	859 468	174 098-	20.26-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 160 658	10 624	2 171 282	4 047 892	1 876 610-	46.36-
Production stockée				173 316-	173 316	100.00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 500	1 500-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements),						
transferts de charges			40 740	102 198	61 458-	60.14-
Autres produits			76	1 244	1 167-	93.87-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 212 098	3 979 518	1 767 420-	44.41-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						

Achats de matières premières et autres approvisionnements	690 485	1 368 015	677 529-	49.53-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	3 499	59 588	56 089-	94.13-
Autres achats et charges externes *	736 391	1 052 300	315 909-	30.02-
Impôts, taxes et versements assimilés	26 238	50 330	24 092-	47.87-
Salaires et traitements	390 038	622 932	232 895-	37.39-
Charges sociales	158 298	249 291	90 993-	36.50-
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	5 130	8 370	3 240-	38.71-
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	11 036	103 696	92 660-	89.36-
Dotations aux provisions		15 000	15 000-	100.00-
Autres charges	27 681	82 044	54 363-	66.26-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 048 796	3 611 566	1 562 769-	43.27-
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	163 302	367 952	204 650-	55.62-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
	Exercice N 31/07/2012 7	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros %	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	215	410	195-	47.49-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	215	410	195-	47.49-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	31 700	44 900	13 200-	29.40-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	31 700	44 900	13 200-	29.40-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	31 485-	44 490-	13 006	29.23
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI) . . .	131 817	323 462	191 645-	59.25-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 193	13 020	2 827-	21.71-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	10 193	13 020	2 827-	21.71-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 394	30 250	3 856-	12.75-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 314		23 314	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	49 708	30 250	19 458	64.32
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	39 515-	17 230-	22 285-	129.34-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	30 093	99 702	69 609-	69.82-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 222 506	3 992 948	1 770 442-	44.34-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 160 297	3 786 418	1 626 121-	42.95-

5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	62 209	206 530	144 321-	69.83-
* Y compris: Redevance de crédit bail mobilier				
: Redevance de crédit bail immobilier	3 782	4 973		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

Détail des comptes de bilan

Détail bilan actif

	Exercice N 31/07/2012	Exercice N-1 31/12/2011	Ecart N / N-1 Euros %	
ACTIF	7	12		
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	1 239	3 174	1 935-	60.96-
20500000 LOGICIEL	6 909	6 909		
28050000 AMORTISSEMENTS LOGICIEL	5 670-	3 735-	1 935-	51.80-
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21550000 PARC DE LOCATION	8 410	8 410		
28155000 AMORTI. MATERIELS LOUES	8 410-	8 410-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 734	20 929	3 195-	15.27-
21810000 A.A.I.DIVERS DANS CONSTRUCTION	21 128	21 128		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	6 750	6 750		
21830000 MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	5 825	5 825		
28181000 AMORT. DES A.A.I.DIVERS DS CON	7 397-	5 555-	1 842-	33.16-
28182000 AMORT. DU MATERIEL DE TRANSPOR	3 537-	2 398-	1 139-	47.50-
28183000 AMORT. MOBILIER MATERIEL DE BUR	5 035-	4 821-	214-	4.44-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 309	98 757	7 552	7.65
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE		17 563	17 563-	100.00-
27501000 DEPOT GARANTIE CHARLES SCHMIDT	39 137	36 523	2 614	7.16
27502000 FONDOS DE GARANTIE FACTOBAIL	66 672	44 171	22 501	50.94
27503000 DEPOT ET CAUTION - AUTRES	500	500		
TOTAL II	125.282	122 860	2 422	1.97
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	56 309	59 808	3 499-	5.85-
31000000 MATIERES PREMIERES (ET FOURNIT	56 309	59 808	3 499-	5.85-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		50 844	50 844-	100.00-
40910000 FOURNISSEURS AVCES & ACPTEs VE		50 844	50 844-	100.00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 201 369	2 026 352	175 017	8.64
41100000 CLIENTS COLLECTIF	1 953 291	1 248 468	704 823	56.46
41800000 CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	353 149	883 659	530 510-	60.04-
49100000 PROVISIONS POUR DEPRECIATION D	105 072-	105 776-	704	0.67
AUTRES CREANCES	157 002	106 724	50 277	47.11
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	19 490		19 490	
44566000 TVA SUR ACHATS BIENS ET SERVIC	32 789	2 897	29 892	NS
44566050 TVA SUR PRESTATIONS	9 616		9 616	
44566100 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	11 405	10 848	557	5.13
44586000 TVA SUR FACTURES FOURNISSEURS	2 325	13 337	11 012-	82.57-
44586600 TVA S/ AVOIR A ETABLIR	3 035	2 364	670	28.35
46700000 DEBITEURS DIVERS	2 000	1 105	895	81.04
46701000 FACTOBAIL-RESERVE FINANCEMENT	76 342	46 215	30 127	65.19
46701500 FACTOBAIL - OP. EN ATTENTE		29 958	29 958-	100.00-
DISPONIBILITES	37 752	58 360	20 608-	35.31-
51217000 CAIXA GERAL DE DEPOSITOS	37 465	56 366	18 901-	33.53-
53000000 CAISSE	287	1 994	1 707-	85.60-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63 293	6 070	57 223	942.72
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63 293	6 070	57 223	942.72

TOTAL III	2 515 725	2 308 158	207 567	8.99
TOTAL GENERAL	2 641 007	2 431 018	209 989	8.64
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2012	31/12/2011	Euros	%
	7	12		
REPORT A NOUVEAU	464 533	258 003	206 530	80.05
11900000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE DEBITE	464 533	258 003	206 530	80.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	62 209	206 530	144 321-	69.88-
TOTAL I	526 742	464 533	62 209	13.39
PROVISIONS POUR RISQUES		29 000	29 000-	100.00-
15180000 PROVISION POUR RISQUE		29 000	29 000-	100.00-
TOTAL III		29 000	29 000-	100.00-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	100 000	100 000		
16411000 EMPRUNT IP CASTING 100 000 €	100 000	100 000		
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	7 333		7 333	
51218000 HSBC BANQUE	7 333		7 333	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	189 999	186 826	3 173	1.70
16888000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	33 500	30 000	3 500	11.67
45100000 INTELICAST LUXEMBOURG	156 499	156 826	327-	0.21-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS				
SUR COMMANDES EN COURS	18 518	14 427	4 090	28.35
41910000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	18 518	14 427	4 090	28.35
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	317 940	338 086	20 147-	5.96-
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIF	303 755	258 169	45 586	17.66
40810000 FOURNISSEURS. FACTURES NON PAR	14 185	79 918	65 733-	82.25-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	587 634	608 684	21 050-	3.46-
42100000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	38 745	39 724	979-	2.46-
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	45 698	38 202	7 496	19.62
43100000 SECURITE SOCIALE	24 199	26 717	2 518-	9.42
43720000 CAISSE RETRAITE SALAIRES	6 656	22 980	16 324-	71.04-
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A	2 420		2 420	
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE		31 437	31 437-	100.00-
44551000 TVA A DECAISSER OU AVANCE	48 934	39 478	9 456	23.95
44570000 TVA COLLECTEE	332 133	175 664	156 469	89.07
44570100 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE	11 405	10 848	557	5.13
44587000 TCA SUR FACTURES CLIENTS A ETA	57 874	144 812	86 938-	60.04-
44587500 REGULARISATION DE TVA		58 982	58 982-	100.00-
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	19 569	19 840	271-	1.37-
AUTRES DETTES	704 770	463 263	241 507	52.13
46300000 FACTOBAIL	687 692	445 824	241 869	54.25
46702000 FACTOBAIL	1 804	2 165	362-	16.70-
46715000 DEPOT GARANTIE RETAIL MEDIA	15 274	15 274		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	188 072	226 199	38 127-	16.86-
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	188 072	226 199	38 127-	16.86-
TOTAL IV	2 114 265	1 937 485	176 779	9.12
TOTAL GENERAL	2 641 007	2 431 018	209 989	8.64

Détail compte de résultat

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2012	31/12/2011	Euros	%
	7	12		
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	1 485 912	3 188 424	1 702 512-	53.40-
70100000 PRESTATIONS INSTALLATIONS	669 943	1 747 629	1 077 687-	61.67-
70101000 VENTES MAT. DIVERS	815 969	1 458 052	642 083-	44.04-

70102500 VENTES EXPORT		23 865-	23 865	100.00
70103500 VENTES INTRACOMMUNAUTAIRES		6 608	6 608-	100.00-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	685 370	859 468	174 098-	20.26-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	21 985	15 052	6 933	46.06
70601000 SATELLITE	25 285	43 741	18 456-	42.19-
70603000 LOCATION	49 737	71 674	21 937-	30.61-
70610000 MAINTENANCE	544 018	663 429	119 412-	18.00-
70620000 HONORAIRES FACTURES	8 177	8 373	196-	2.34-
70802000 REFACTURATION DIV. SANS TVA	10 624	14 221	3 597-	25.30-
70850000 PORTS FACTURES AUX CLIENTS	25 000	42 735	17 735-	41.50-
70880000 ECO PARTICIPATION	545	243	302	124.08
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 171 282	4 047 892	1 876 610-	46.36-
PRODUCTION STOCKEE		173 316-	173 316	100.00
71330000 VARIATION DES EN-COURS DE PROD		173 316-	173 316	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 500	1 500-	100.00-
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (AID		1 500	1 500-	100.00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT),				
TRANSF. DE CHARGES	40 740	102 198	61 458-	60.14-
78150000 REP. PROV. RISQUES ET CHARGES	29 000	9 578	19 422	202.78
78170000 REPRISE PROV. CREANCES DOUT.	11 740	92 536	80 796-	87.31-
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT		84	84-	100.00-
AUTRES PRODUITS	76	1 244	1 167-	93.87-
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	76	1 244	1 167-	93.87-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 212 098	3 979 518	1 767 420-	44.41-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES				
ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	690 485	1 368 015	677 529-	49.53-
60100000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. MATER	422 806	1 099 789	676 983-	61.56-
60101000 ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRE	75 298	100 145	24 847-	24.81-
60102000 ACHAT IMPORT	195 881	168 081	27 800	16.54
60910000 R.R.R. OBTENUS SUR MATIERE PRE	3 500-		3 500-	
VARIATION DE STOCK				
(MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	3 499	59 588	56 089-	94.13-
60310000 VARIATION STOCKS MATIERES PREM	3 499	59 588	56 089-	94.13-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	736 391	1 052 300	315 909-	30.02-
60500000 SOUS TRAITANCE INSTALLATIONS	176 102	272 719	96 617-	35.43-
60500100 INSTALLATIONS INTRA COMMUNAUT.		3 100	3 100-	100.00-
60500200 SOUS TRAITANCE - MAINTENANCE	73 862	117 581	43 719-	37.18-
60501000 SOUS TRAITANCE DIVERSE	17 468	6 486	10 982	169.33
60502000 PRESTATIONS RETAIL MEDIA	11 370	21 750	10 380-	47.72-
60503000 AUTRES PRESTATIONS	1 035	3 500	2 465-	70.43-
60631000 PETITS OUTILLAGES	1 605	111	1 494	NS
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 163	1 430	267-	18.70-
60680000 DIVERSES MAT. & FOURNITURES NON		1 842	1 842-	100.00-
61250000 REDEVANCES DE CREDIT-BAIL MOBI	3 782	4 973	1 190-	23.94-
61320000 LOCATIONS LOCAUX	93 530	152 537	59 007-	38.68-
61350000 LOCATIONS MATERIEL	14 411	13 117	1 294	9.86
61351000 LOCATION BP SATELLITAIRES	54 985	94 260	39 275-	41.67-
61352000 LOCATION LOGICIELS	42 000	72 000	30 000-	41.67-
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	21 956	30 511	8 556-	28.04-
61530000 ENTRETIEN VEHICULES	88	657	569-	86.55-
61560000 CONTRATS D'ENTRETIEN ET MAINTEN	80	253	173-	68.44-
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	6 086	11 697	5 610-	47.97-
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREP	2 155	13 642	11 487-	84.20-
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES (DONT A	3 946	243	3 703	NS

62261000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	10 260	13 625	3 365-	24.70-
62261100 HONORAIRES AUDIT	1 751	3 853	2 102-	54.55-
62261500 HONORAIRES DIVERS	600		600	
62264000 HONORAIRES JURIDIQUES	2 256	6 885	4 629-	67.23-
62264500 HONORAIRES SKIPPER'S	14 000	18 000	4 000-	22.22-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		4 989	4 989-	100.00-
62282500 REDEVANCE SUR LOGICIEL		4 685	4 685-	100.00-
62291000 DIVERS	621	6	615	NS
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	11 074		11 074	
62340000 CADEAUX CLIENTELE	781	1 907	1 126-	59.05-
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES		800	800-	100.00-
62410000 PORT SUR ACHATS	35 061	4 165	30 897	741.88
62411000 TRANSPORT SUR ACHATS CEE	613		613	
62412000 TRANSPORT SUR ACHATS IMPORT	19 708	14 753	4 955	33.58
62420000 TRANSPORT SUR VENTES	30 040	75 786	45 746-	60.36-
62480000 TRANSPORTS DIVERS	625	1 642	1 017-	61.94-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	21 922	13 952	7 969	57.12
62511000 TAXIS	422	966	544-	56.35-
62512000 PEAGE	1 728	3 426	1 697-	49.55-
62520000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	10 730	3 219	7 511	233.35
62540000 PARKING	444	192	252	130.85
62561000 HOTEL	11 132	10 536	596	5.66
62570000 RESTAURANT	11 985	15 418	3 433-	22.26-
62600000 FRAIS AFFRANCHISSEMENT	3 189	778	2 411	310.08
62610000 TELEPHONE FAX	12 972	22 348	9 376-	41.95-
62611000 PORTABLE	5 943	5 706	238	4.17
62620000 INTERNET	18		18	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 891	2 255	636	28.22
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	26 238	50 330	24 092-	47.87-
63120000 TAXE APPRENTISSAGE (ETAT ET OR	2 560	4 151	1 591-	38.33-
63130000 FORMATION CONTINUE (ETAT ET OR	3 950	4 545	595-	13.09-
63511100 CET / CVAE	7 222	16 281	9 059-	55.64-
63512000 TAXES FONCIERES	3 260	5 585	2 325-	41.63-
63512500 TAXE SUR LES BUREAUX	3 410	5 560	2 150-	38.67-
63513000 TAXE DECHETS NON MENAGERS	1 400	3 803	2 403-	63.18-
63710000 CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDA	3 304	6 049	2 745-	45.38-
63780000 ECO PARTICIPATION	1 132	4 356	3 224-	74.01-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	390 038	622 932	232 895-	37.39-
64110000 SALAIRES	376 547	612 087	235 540-	38.48-
64120000 VARIATION PROVISION POUR CONGE	7 496	6 242	1 254	20.09
64142000 INDEMNITES DE STAGE	350		350	
64142500 PRISE EN CHARGE CARTE ORANGE	2 075	2 948	873-	29.62-
64143000 IND. RUPTURE CONVENTIONNELLE	3 570	1 656	1 914	115.58
CHARGES SOCIALES	158 298	249 291	90 993-	36.50-
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	101 871	163 293	61 423-	37.61-
64530000 COTISATIONS RETRAITE COMPLEMEN	31 609	51 879	20 270-	39.07-
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	16 141	26 393	10 252-	38.84-
64550000 CHARGES SUR PRIMES		7 265-	7 265	100.00
64741000 PART. TICKETS RESTAURANT	7 484	13 460	5 976-	44.40-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	890	1 530	640-	41.83-
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	303		303	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
SUR IMMOBILISATIONS	5130	8 370	3240-	38.71-
68112000 DOT. AUX AMORTISSEMENTS	5130	8 370	3240-	38.71-
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF	11 036	103 696	92 660-	89.36-

CIRCULANT				
68170000 DOTATIONS AUX PROV. CREANCES	11 036	103 696	92 660-	89.36-
DOTATIONS AUX PROVISIONS		15 000	15 000-	100.00-
68150000 DOT. AUX PROV. POUR RISQUES		15 000	15 000-	100.00-
AUTRES CHARGES	27 681	82 044	54 363-	66.26-
65410000 CREANCES IRRECOUVRABLES	12 841	72 116	59 275-	82.19-
65420000 AUTRES CREANCES SOLDEES		9 561	9 561-	100.00-
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	14 841	368	14 473	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 048 796	3 611 566	1 562 769-	43.27-
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 302	367 952	204 650-	55.62-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	215	410	195-	47.49-
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	215	18	197	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS		392	392-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	215	410	195-	47.49-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	31 700	44 900	13 200-	29.40-
66116000 INTERETS DES EMPRUNTS	3 500	6 000	2 500-	41.67-
66161000 AGIOS BANCAIRES	2 046	2 373	327-	13.79-
661 62500 FRAIS FACTOBAIL	26 154	36 527	10 373-	28.40-
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	31 700	44 900	13 200-	29.40-
RESULTAT FINANCIER	31 485-	44 490-	13 006	29.23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	131 817	323 462	191 645-	59.25-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	10 193	13 020	2 827-	21.71-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE		590	590-	100.00-
77200000 PRODUITS DIVERS SUR EXERCICES	10 193	12 431	2 238-	18.00-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 193	13 020	2 827-	21.71-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	26 394	30 250	3 856-	12.75-
671 00000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP	1 433	529	903	170.64
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES & P	725	3 149	2 424-	76.97-
67200000 CHARGES DIVERSES SUR EXERCICES	24 236	26 572	2 336-	8.79-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	23 314		23 314	
67520000 VAL.NETTE COMPT.IMMO.CORPO.CED	23 314		23 314	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 708	30 250	19 458	64.32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	39 515-	17 230-	22 285-	129.34-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	30 093	99 702	69 609-	69.82-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	30 093	101 302	71 209-	70.29-
69900000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE		1 600-	1 600	100.00
TOTAL DES PRODUITS	2 222 506	3 992 948	1 770 442-	44.34-
TOTAL DES CHARGES	2 160 297	3 786 418	1 626 121-	42.95-
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	62 209	206 530	144 321-	69.88-

Documents d'analyse et de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N 31/07/2012 7	% CA	Exercice N-1 31/12/2011 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros %	
VENTES DE MARCHANDISES						
+ PRODUCTION	2 171 282	100.00	3 874 576	100.00	1 703 294-	43.96-
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
+ Production vendue	2 171 282	100.00	4 047 892	104.47	1 876 610-	46.36-

59797

+ Production stockée ou déstockage			173 316-	4.47-	173 316	100.00
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 171 282	100.00	3 874 576	100.00	1 703 294-	43.96-
- Matières premières, approvisionnements						
consommés	693 984	31.96	1 427 602	36.85	733 618-	51.39-
- Sous traitance directe	279 837	12.89	425 136	10.97	145 299-	34.18-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 197 461	55.15	2 021 838	52.18	824 378-	40.77-
MARGE BRUTE GLOBALE	1 197 461	55.15	2 021 838	52.18	824 378-	40.77-
- Autres achats + charges externes	456 554	21.03	627 164	16.19	170 611-	27.20-
VALEUR AJOUTEE	740 907	34.12	1 394 674	36.00	653 767-	46.88-
+ Subventions d'exploitation			1 500	0.04	1 500-	100.00-
- Impôts, taxes et versements assimilés	26 238	1.21	50 330	1.30	24 092-	47.87-
- Salaires du personnel	390 038	17.96	622 932	16.08	232 895-	37.39-
- Charges sociales du personnel	158 298	7.29	249 291	6.43	90 993-	36.50-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	166 333	7.66	473 621	12.22	307.288-	64.88-
+ Autres produits de gestion courante	76		1 244	0.03	1 167-	93.87-
- Autres charges de gestion courante	27 681	1.27	82 044	2.12	54 363-	66.26-
+ Reprises amortissements provisions,						
transferts de charges	40 740	1.88	102 198	2.64	61 458-	60.14-
- Dotations aux amortissements	5 130	0.24	8 370	0.22	3 240-	38.71-
- Dotations aux provisions	11 036	0.51	118 696	3.06	107 660-	90.70-
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 302	7.52	367 952	9.50	204 650-	55.62-
+ Quotes parts de résultat						
sur opérations en commun						
+ Produits financiers	215	0.01	410	0.01	195-	47.49-
- Charges financières	31 700	1.46	44 900	1.16	13 200-	29.40-
RESULTAT COURANT	131 817	6.07	323 462	8.35	191 645-	59.25-
+ Produits exceptionnels	10 193	0.47	13 020	0.34	2 827-	21.71-
- Charges exceptionnelles	49 708	2.29	30 250	0.78	19 458	64.32
RESULTAT EXCEPTIONNEL	39 515-	1.82-	17 230-	0.44-	22 285-	129.34-
- Impôt sur les bénéfices	30 093	1.39	99 702	2.57	69 609-	69.82-
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	62 209	2.87	206 530	5.33	144 321-	69.88

Détail soldes intermédiaires de gestion

	Exercice N 31/07/2012 7	% CA	Exercice N-1 31/12/2011 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES						
+ PRODUCTION	2 171 282	100.00	3 874 576	100.00	1 703 294-	43.96-
PRODUCTION VENDUE	2 171 282	100.00	4 047 892	104.47	1 876 610-	46.36-
70100000 PRESTATIONS						
INSTALLATIONS	669 943	30.85	1 747 629	45.11	1 077 687-	61.67-
70101000 VENTES MAT. DIVERS	815 969	37.58	1 458 052	37.63	642 083-	44.04-
70102500 VENTES EXPORT			23 865-	0.62-	23 865	100.00
70103500 VENTES						
INTRACOMMUNAUTAIRES			6 608	0.17	6 608-	100.00-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	21 985	1.01	15 052	0.39	6 933	46.06
70601000 SATELLITE	25 285	1.16	43 741	1.13	18 456-	42.19-
70603000 LOCATION	49 737	2.29	71 674	1.85	21 937-	30.61-
70610000 MAINTENANCE	544 018	25.06	663 429	17.12	119 412-	18.00-
70620000 HONORAIRES FACTURES	8 177	0.38	8 373	0.22	196-	2.34-
70802000 REFACTURATION DIV. SANS						
TVA	10 624	0.49	14 221	0.37	3 597-	25.30-

59798

70850000 PORTS FACTURES AUX						
CLIENTS	25 000	1.15	42 735	1.10	17 735-	41.50-
70880000 ECO PARTICIPATION	545	0.03	243	0.01	302	124.08
PRODUCTION STOCKEE OU						
DESTOCKAGE			173 316-	4.47-	173 316	100.00
71330000 VARIATION DES EN-COURS DE						
PROD			173 316-	4.47-	173 316	100.00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 171 282	100.00	3 874 576	100.00	1 703 294-	43.96-
MATIERES PREMIERES,						
APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES . . .	693 984	31.96	1 427 602	36.85	733 618-	51.39-
60100000 ACHATS STOCKES MAT.PREM.						
MATER	422 806	19.47	1 099 789	28.38	676 983-	61.56-
60101000 ACHATS						
INTRACOMMUNAUTAIRE	75 298	3.47	100 145	2.58	24 847-	24.81-
60102000 ACHAT IMPORT	195 881	9.02	168 081	4.34	27 800	16.54
60310000 VARIATION STOCKS MATIERES						
PREM	3 499	0.16	59 588	1.54	56 089-	94.13-
60910000 R.R.R. OBTENUS SUR MATIERE						
PRE	3 500-	0.16-			3 500-	
SOUS TRAITANCE DIRECTE	279 837	12.89	425 136	10.97	145 299-	34.18-
60500000 SOUS TRAITANCE						
INSTALLATIONS	176 102	8.11	272 719	7.04	96 617-	35.43-
60500100 INSTALLATIONS INTRA						
COMMUNAUT.			3 100	0.08	3 100-	100.00-
60500200 SOUS TRAITANCE -						
MAINTENANCE	73 862	3.40	117 581	3.03	43 719-	37.18-
60501000 SOUS TRAITANCE DIVERSE	17 468	0.80	6 486	0.17	10 982	169.33
60502000 PRESTATIONS RETAIL MEDIA . . .	11 370	0.52	21 750	0.56	10 380-	47.72-
60503000 AUTRES PRESTATIONS	1 035	0.05	3 500	0.09	2 465-	70.43-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	1 197 461	55.15	2 021 838	52.18	824 378-	40.77-
MARGE BRUTE GLOBALE	1 197 461	55.15	2 021 838	52.18	824 378-	40.77-
AUTRES ACHATS + CHARGES						
EXTERNES	456 554	21.03	627 164	16.19	170 611-	27.20-
60631000 PETITS OUTILLAGES	1 605	0.07	111	0.00	1 494	NS
60640000 FOURNITURES						
ADMINISTRATIVES	1 163	0.05	1 430	0.04	267-	18.70-
60680000 DIVERSES MAT. & FOURNITURES						
NON			1 842	0.05	1 842-	100.00-
61250000 REDEVANCES DE CREDIT-BAIL						
MOBI	3 782	0.17	4 973	0.13	1 190-	23.94-
61320000 LOCATIONS LOCAUX	93 530	4.31	152 537	3.94	59 007-	38.68-
61350000 LOCATIONS MATERIEL	14 411	0.66	13 117	0.34	1 294	9.86
61351000 LOCATION BP						
SATELLITAIRES	54 985	2.53	94 260	2.43	39 275-	41.67-
61352000 LOCATION LOGICIELS	42 000	1.93	72 000	1.86	30 000-	41.67-
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE						
COPROP	21 956	1.01	30 511	0.79	8 556-	28.04-
61530000 ENTRETIEN VEHICULES	88	0.00	657	0.02	569-	86.55-
61560000 CONTRATS D'ENTRETIEN ET						
MAINTE	80	0.00	253	0.01	173-	68.44-
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	6 086	0.28	11 697	0.30	5 610-	47.97-
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A						
L'ENTREP	2 155	0.10	13 642	0.35	11 487-	84.20-
62220000 COMMISSIONS SUR VENTES	3 946	0.18	243	0.01	3 703	NS

59799

(DONT A

xxxxxxxxxxxxxx62261000 HONORAIRES

EXPERT COMPTABLE	10260	0.47	13 625	0.35	3 365-	24.70-
62261100 HONORAIRES AUDIT	1 751	0.08	3 853	0.10	2 102-	54.55-
62261500 HONORAIRES DIVERS	600	0.03			600	
62264000 HONORAIRES		0.10				
JURIDIQUES	2 256		6 885	0.18	4 629-	67.23-
62264500 HONORAIRES						
SKIPPER'S	14 000	0.64	18 000	0.46	4 000-	22.22-
62270000 FRAIS D'ACTES						
ET CONTENTIEUX			4 989	0.13	4989-	100.00-
62282500 REDEVANCE						
SUR LOGICIEL			4 685	0.12	4 685-	100.00-
62291000 DIVERS	621	0.03	6	0.00	615	NS
62310000 ANNONCES						
ET INSERTIONS	11 074	0.51			11 074	
62340000 CADEAUX CLIENTELE	781	0.04	1907	0.05	1 126-	59.05-
62360000 CATALOGUES						
ET IMPRIMES			800	0.02	800-	100.00-
62410000 PORT SUR ACHATS	35 061	1.61	4165	0.11	30 897	741.88
6241 1000 TRANSPORT						
SUR ACHATS CEE	613	0.03			613	
62412000 TRANSPORT						
SUR ACHATS IMPORT	19 708	0.91	14 753	0.38	4 955	33.58
62420000 TRANSPORT						
SUR VENTES	30 040	1.38	75 786	1.96	45 746-	60.36-
62480000 TRANSPORTS DIVERS	625	0.03	1 642	0.04	1 017-	61.94-
62510000 VOYAGES						
ET DEPLACEMENTS	21 922	1.01	13 952	0.36	7 969	57.12
62511000 TAXIS	422	0.02	966	0.02	544-	56.35-
62512000 PEAGE	1 728	0.08	3426	0.09	1 697-	49.55-
62520000 INDEMNITES						
KILOMETRIQUES	10 730	0.49	3 219	0.08	7 511	233.35
62540000 PARKING	444	0.02	192	0.00	252	130.85
62561000 HOTEL	11 132	0.51	10 536	0.27	596	5.66
62570000 RESTAURANT	11 985	0.55	15 418	0.40	3 433-	22.26-
62600000 FRAIS						
AFFRANCHISSEMENT	3 189	0.15	778	0.02	2 411	310.08
62610000 TELEPHONE FAX	12 972	0.60	22 348	0.58	9 376-	41.95-
62611000 PORTABLE	5 943	0.27	5 706	0.15	238	4.17
62620000 INTERNET	18	0.00			18	
62700000 SERVICES						
BANCAIRES ET ASSIMILE	2 891	0.13	2 255	0.06	636	28.22
VALEUR AJOUTEE	7.40 907	34.12	1 394 674	36.00	653 767-	46.88-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 500	0.04	1 500-	100.00-
74000000 SUBVENTIONS						
D'EXPLOITATION (AID			1 500	0.04	1 500-	100.00-
IMPOTS, TAXES ET						
VERSEMENTS ASSIMILES	26 238	1.21	50 330	1.30	24 092-	47.87-
63120000 TAXE APPRENTISSAGE						
(ETAT ET OR	2 560	0.12	4 151	0.11	1 591-	38.33-
63130000 FORMATION						
CONTINUE (ETAT ET OR	3 950	0.18	4 545	0.12	595-	13.09-
63511100 CET / CVAE	7 222	0.33	16 281	0.42	9 059-	55.64-

	59800					
63512000 TAXES FONCIERES	3 260	0.15	5 585	0.14	2 325-	41.63-
63512500 TAXE						
SUR LES BUREAUX	3 410	0.16	5 560	0.14	2 150-	38.67-
63513000 TAXE DECHETS						
NON MENAGERS	1 400	0.06	3 803	0.10	2 403-	63.18-
63710000 CONTRIBUTION						
SOCIALE DE SOLIDA	3 304	0.15	6 049	0.16	2 745-	45.38-
63780000 ECO PARTICIPATION	1 132	0.05	4 356	0.11	3 224-	74.01-
SALAIRES DU PERSONNEL	390 038	17.96	622 932	16.08	232 895-	37.39-
64110000 SALAIRES	376 547	17.34	612 087	15.80	235 540-	38.48-
64120000 VARIATION						
PROVISION POUR CONGE	7 496	0.35	6 242	0.16	1 254	20.09
64142000 INDEMNITES DE STAGE	350	0.02			350	
64142500 PRISE EN CHARGE						
CARTE ORANGE	2 075	0.10	2 948	0.08	873-	29.62-
64143000 IND. RUPTURE						
CONVENTIONNELLE	3 570	0.16	1 656	0.04	1 914	115.58
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	158 298	7.29	249 291	6.43	90 993-	36.50-
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	101 871	4.69	163 293	4.21	61 423-	37.61-
64530000 COTISATIONS RETRAITE						
COMPLEMEN	31 609	1.46	51 879	1.34	20 270-	39.07-
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	16 141	0.74	26 393	0.68	10 252-	38.84-
64550000 CHARGES SUR PRIMES			7 265-	0.19-	7 265	100.00
64741000 PART. TICKETS RESTAURANT . . .	7 484	0.34	13 460	0.35	5 976-	44.40-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL						
PHARMACIE	890	0.04	1 530	0.04	640-	41.83-
64800000 AUTRES CHARGES DE						
PERSONNEL	303	0.01			303	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	166 333	7.66	473 621	12.22	307 288-	64.88-
AUTRES PRODUITS DE GESTION						
COURANTE	76		1 244	0.03	1 167-	93.87-
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION						
COURAN	76	0.00	1 244	0.03	1 167-	93.87-
AUTRES CHARGES DE GESTION						
COURANTE	27 681	1.27	82 044	2.12	54 363-	66.26-
65410000 CREANCES IRRECOUVRABLES						
.....	12 841	0.59	72 116	1.86	59 275-	82.19-
65420000 AUTRES CREANCES SOLDEES . . .			9 561	0.25	9 561-	100.00-
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION						
COURA	14 841	0.68	368	0.01	14 473	NS
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET						
PROVISIONS,TRANSFERTS DE CHARGES						
.....	40 740	1.88	102 198	2.64	61 458-	60.14-
78150000 REP. PROV. RISQUES ET CHARGES						
.....	29 000	1.34	9 578	0.25	19 422	202.78
78170000 REPRISE PROV CREANCES DOUT.						
.....	11 740	0.54	92 536	2.39	80 796-	87.31-
79100000 TRANSFERT DE CHARGES						
D'EXPLOIT			84	0.00	84-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 130	0.24	8 370	0.22	3 240-	38.71-
68112000 DOT. AUX AMORTISSEMENTS						
.....	5 130	0.24	8 370	0.22	3 240-	38.71-
DOTATIONS AUX PROVISIONS	11 036	0.51	118 696	3.06	107 660-	90.70-
68150000 DOT. AUX PROV. POUR RISQUES						
.....			15 000	0.39	15 000-	100.00-

59801

68170000 DOTATIONS AUX PROV CREAN-						
CES	11 036	0.51	103 696	2.68	92 660-	89.36-
RESULTAT D'EXPLOITATION	163 302	7.52	367 952	9.50	204 650-	55.62-
PRODUITS FINANCIERS	215	0.01	410	0.01	195-	47.49-
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	215	0.01	18	0.00	197	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS						
.....			392	0.01	392-	100.00-
CHARGES FINANCIERES	31 700	1.46	44 900	1.16	13 200-	29.40-
66116000 INTERETS DES EMPRUNTS	3 500	0.16	6 000	0.15	2 500-	41.67-
66161000 AGIOS BANCAIRES	2 046	0.09	2 373	0.06	327-	13.79-
66162500 FRAIS FACTOBAIL	26 154	1.20	36 527	0.94	10 373-	28.40-
RESULTAT COURANT	131 817	6.07	323 462	8.35	191 645-	59.25-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 193	0.47	13 020	0.34	2 827-	21.71-
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPE			590	0.02	590	100.00-
77200000 PRODUITS DIVERS SUR EXERCI-						
CES	10 193	0.47	12 431	0.32	2 238-	18.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 708	2.29	30 250	0.78	19 458	64.32
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OP	1 433	0.07	529	0.01	903	170.64
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES &						
P	725	0.03	3 149	0.08	2 424-	76.97-
67200000 CHARGES DIVERSES SUR EXERCI-						
CES	24 236	1.12	26 572	0.69	2 336-	8.79-
67520000 VAL.NETTE COMPT.IMMO.						
CORPO.CED	23 314	1.07			23 314	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	39 515-	1.82-	17 230-	0.44-	22 285-	129.34-
IMPOT SUR LES BENEFICES	30 093	1.39	99 702	2.57	69 609-	69.82-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES . . .	30 093	1.39	101 302	2.61	71 209-	70.29-
69900000 CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE						
.....			1 600-	0.04-	1 600	100.00
RESULTAT NET	62 209	2.87	206 530	5.33	144 321-	69.88

**Annexe III: Extraits KBIS des sociétés INTELICAST FRANCE, INTELICAST LUXEMBOURG
et de l'établissement stable de INTELICAST LUXEMBOURG**

Extrait Kbis

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Extrait au 8 décembre 2010

IDENTIFICATION

Dénomination sociale: INTELICAST
Numéro d'identification: 438 856 049 R.C.S. BOBIGNY
Numéro de gestion: 2010 B 03815
Date d'immatriculation: 14 juin 2010

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE

Forme juridique: Société de droit étranger
Adresse du siège: 1, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (Luxembourg)
Durée de la société: Indéterminée

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Origine de la société: Transfert de l'établissement principal seul
Origine du fonds ou de l'activité: Création d'un fonds de commerce
Activité: DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS - VENTE DE SERVICES DE COMMUNICATION ETUDES

Nom commercial: INTELICAST
Enseigne: INTELICAST
Adresse de l'établissement principal: 11, rue Charles Schmidt, 93400 St Ouen

59802

Commencement d'activité le 15 novembre 2001
Mode d'exploitation: Exploitation directe
Extrait délivré à BOBIGNY, le 9 décembre 2010 sur 1 page(s)

Signature
Le Greffier

Fin de l'extrait

L'ORIGINAL DÉLIVRE PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ETABLI SUR PAPIER TRAMÉ

Greffé du Tribunal de Commerce de NANTERRE

4, rue Pablo Neruda

92020 NANTERRE CEDEX

www.infogreffe.fr

752 540 864 R.C.S. NANTERRE

Nos références: 1000

(2012 B 04937)

*Extrait Kbis
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Extrait au 17 juillet 2012*

IDENTIFICATION

Dénomination sociale: INTELLICAST
Numéro d'identification: 752 540 864 R.C.S. NANTERRE
Numéro de gestion: 2012 B 04937
Date d'immatriculation: 13 juillet 2012

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE

Forme juridique: Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de: 100,00 Euros
Adresse du siège: 108, avenue Victor Hugo, 92170 Vanves
Durée de la société: Jusqu'au 13 JUILLET 2111
Date d'arrêté des comptes: 30 juin - Clôture du 1^{er} exercice le 30 juin 2013
Constitution - Dépôt de l'acte constitutif: Au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE le 13 juillet 2012 sous le numéro 21529
Publication: Les Annonces de la Seine du 25 juin 2012

ADMINISTRATION

Président: Monsieur SCHNEEGANS Rémi
né(e) le 24/05/1961 à NEUILLY SUR SEINE 92200 de nationalité Française
demeurant 108, avenue Victor Hugo, 92170 Vanves
Directeur général: Monsieur DA SILVA Joaquim
né(e) le 07/07/1969 à RIO TINTO (PORTUGAL) de nationalité Française
demeurant 29, rue Kleber, 92300 Levallois Perret
Commissaire aux comptes titulaire: SARL ATLANTIQUE SYNOPTIC AUDIT
(479 485 138 R.C.S. LORIENT)
39, rue De La Villeneuve, Centre D'Affaires La Découverte - Bâtiment
56100 Lorient
Forme juridique: Société à responsabilité limitée à associé unique
représentée par
Commissaire aux comptes suppléant: Monsieur LE GUELLAUT Patrice
né(e) le 27/12/1956 à CARNAC 56340 de nationalité Française
demeurant 1, rue Verchellec, 56870 Baden

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE COMMERCIALE

Origine de la société: Cette société se constitue
Mode d'exploitation: Sans activité depuis l'immatriculation

59803

Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg

EXTRAIT

INTELLICAST

Numéro d'immatriculation: B 68.502

Date d'immatriculation / d'inscription: 23/02/1999

Dénomination(s) ou raison(s) sociale(s): INTELLICAST

Forme juridique: Société anonyme

Siège social: 41, rue Antoine Meyer, L-2153 Luxembourg

Indication de l'objet social: La société a pour objet la réalisation et la commercialisation sur un plan mondial de l'offre de services suivante: La conception, la commercialisation, l'installation, la mise en oeuvre, l'exploitation et la maintenance de tous types de services de communication et d'information. Cela, par tous moyens et supports (hertzien, satellite, câble, etc. ...) et pour tous médias. La conception, la réalisation et la commercialisation de tous logiciels et services informatiques. L'agrégation et la diffusion de tous contenus éditoriaux électroniques. L'édition sur tous supports et sous toutes ses formes écrites et audio-visuelles. Les services de conseils en développement, gestion, mise en place et maintenance dans tous les domaines de l'informatique. L'importation, la vente, l'exportation de matériels et logiciels. La vente de tous types de bande passante. La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

(*)

(*) Extrait de l'inscription: Pour le détail prière de se reporter au dossier.

Capital social / fonds social:

Montant: 32.000 EUR

Etat de libération: Entièrement libéré

Date de constitution: 20/01/1999

Durée: Illimitée

Exercice social:

Par exception, l'exercice social ayant débuté en date du 20/01/1999 se terminera en date du 31/12/1999.

Du: 01/01 au: 31/12

Administrateur(s)/gérant(s):

Régime de signature statutaire: La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs. Dans le cadre de la gestion journalière, la société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur délégué et d'un administrateur.

Organe: Conseil d'administration

Nom: FISHER Prénom(s): Théodore

Fonction: Administrateur

Adresse privée ou professionnelle de la personne physique: 1, rue de Bonnevoie, L-1260 LUXEMBOURG

Durée du mandat: Déterminée

Date de nomination: 05/05/2011

Date d'expiration: 05/05/2017

Nom: SCHNEEGANS Prénom(s): Rémi

Fonction: Administrateur

Adresse privée ou professionnelle de la personne physique: 108, avenue Victor Hugo, F-92170 VANVES

Durée du mandat: Déterminée

Date de nomination: 05/05/2011

Date d'expiration: 05/05/2017

Nom: DA SILVA Prénom(s): Joaquim

Fonction: Administrateur

Adresse privée ou professionnelle de la personne physique: 29, rue Kleber, F-92300 LEVALLOIS PERRET

Durée du mandat: Déterminée

Date de nomination: 05/05/2011

Date d'expiration: 05/05/2017

Délégué(s) à la gestion journalière:

Régime de signature statutaire: La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs. Dans le cadre de la gestion journalière, la société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur délégué et d'un administrateur.

Nom: SCHNEEGANS Prénom(s): Rémi

Fonction: Administrateur-délégué

Adresse privée ou professionnelle de la personne physique: 108, avenue Victor Hugo, F-92170 VANVES

Durée du mandat: Déterminée

Date de nomination: 05/05/2011

Date d'expiration: 05/05/2017

Personne(s) chargée(s) du contrôle des comptes:

Dénomination ou raison sociale: Compagnie Luxembourgeoise des Auditeurs Réunis (CLAR) S.A.

Numéro d'immatriculation: B 150.963

Fonction: Commissaire aux comptes

Siège social de la personne morale: 15, rue Léon Laval, L-3372 LEUDELANGE

Durée du mandat: Déterminée

Date de nomination: 05/05/2011

Date d'expiration: 05/05/2017

Pour extrait conforme (1)

Luxembourg, le 17/01/2013.

Le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés (2)

1 En application de l'article 21 paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et l'article 21 du règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi du 19 décembre 2002, le présent extrait reprend au moins la situation à jour des données communiquées au registre de commerce et des sociétés jusqu'à trois jours avant la date d'émission dudit extrait. Si une modification a été notifiée au registre de commerce et des sociétés entre temps, il se peut qu'elle n'ait pas été prise en compte lors de l'émission de l'extrait.

2 Le présent extrait est établi et signé électroniquement.

Le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés ne garantit l'authenticité de l'origine et l'intégrité des informations contenues sur le présent extrait par rapport aux informations inscrites au registre de commerce et des sociétés que si le présent extrait comporte une signature électronique émise par le gestionnaire du registre de commerce et des sociétés.

Annexe IV: Liste des salaires transfères

Nom	Prénom	Date Naiss	Catégorie TDS	CDD	Date d'entrée	Salaire de base
DA SILVA	JOAQUIM	01/07/1969	Autre	Non	01/01/2002	5201,12
CONTICCHIO	ELODIE	27/12/1981	Autre	Non	21/08/2006	3200
BEN-EL-KHEZNA	ABDELGHANI	29/09/1950	Autre	Non	03/04/2007	1700
SYLLA	IBRAHIMA	12/07/1978	Autre	Non	12/06/2008	2300
ROUSSEL	GILLES	27/02/1968	Autre	Non	11/09/2008	1621,05
COULON	MATHIEU	10/11/1986	Autre	Non	01/10/2008	3000
LEVY	CLAUDE	13/04/1965	Cadre	Non	03/11/2008	3000
BEN BELKACEM	ALI	04/05/1977	Autre	Non	01/12/2008	3000
SINIBALDI	FRANCOIS	21/08/1965	Cadre	Non	20/10/2009	3000
SCHNEEGANS	REMI	24/05/1961	Dirigeant	Non	01/01/2010	5802,31
TIFAS	MORAD	13/07/1967	Autre	Non	19/04/2010	2000
HEBERT	PHILIPPE	16/12/1965	Autre	Non	14/06/2010	2300
GOLOVINE	DENIS	30/06/1991	Apprenti	Oui	23/08/2010	741,14
ETOURNEAU	AUDREY	09/09/1985	Autre	Non	23/09/2010	2400
GOSELIN	GILLES	07/06/1971	Autre	Non	09/05/2011	2420
MHANNI	SABRINA	01/05/1986	Autre	Non	14/06/2011	1700
GOALABRE	RONAN	10/01/1984	Autre	Non	14/03/2012	2500

Référence de publication: 2013067042/1890.

(130081684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2013.

Swann Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7260 Bereldange, 4, rue Elterstrachen.

R.C.S. Luxembourg B 140.067.

L'an deux mille treize, le dix-neuf mars.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Pierre VAN HALTEREN, comptable, demeurant à L-7462 Moesdorf, 7, rue de Glabach, propriétaire des trois cent dix (310) actions («l'Actionnaire Unique»).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique actionnaire actuel de la société anonyme "Swann Management Services S.A." (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-7462 Moesdorf, 7, rue de Glabach, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1874 du 30 juillet 2008,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140.067.

Lequel comparant, agissant comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter l'unique résolution suivante:

Unique résolution

L'Actionnaire Unique transfère le siège social de la société vers 4, rue Elterstrachen, L-7260 Bereldange et modifie le premier alinéa de l'article 4 des statuts comme suit:

« **Art. 4. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Walferdange.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à sept cent cinquante euros (750,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes connues du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. VAN HALTEREN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20/03/2013. Relation: LAC/2013/12765. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/04/2013.

Référence de publication: 2013043324/33.

(130052355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.

Podium International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 103.808.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Février 2013

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc THEISEN, administrateur, né le 05 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, de nommer un administrateur, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIDER, administrateur, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration tenue en date du 22 Février 2013

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013045217/21.

(130054850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2013.

Atlantic Iron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.595,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013045392/14.

(130055768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2013.

**Makipaom, Société à responsabilité limitée,
(anc. Clairodo, S.à r.l.).**

Siège social: L-5362 Schrassig, 13, rue de Sandweiler.

R.C.S. Luxembourg B 136.261.

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Madame Marie-Claire HILGER, professeur d'éducation physique, née à Luxembourg, le 12 février 1961, demeurant à L-5362 Schrassig, 13, rue de Sandweiler.

2) Monsieur Rodolphe STEINMETZER, instituteur, né à Luxembourg le 27 avril 1957, demeurant à L-5687 Dalheim, 6, Redoutewee.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "CLAIRODO, S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-5362 Schrassig, 13, rue de Sandweiler, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 136261, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 20 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 633 du 13 mars 2008;

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de la Société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée constate que l'adresse du gérant et associé, Monsieur Rodolphe STEINMETZER est actuellement à L-5687 Dalheim, 6, Redoutewee.

A l'instant Monsieur Rodolphe STEINMETZER présente sa démission de sa fonction de gérant de la Société et l'Assemblée décide:

- d'accepter ladite démission et de lui accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'en date de ce jour;

- de confirmer Madame Marie-Claire HILGER, préqualifiée, comme dorénavant gérante unique de la Société; et

- de fixer le pouvoir de signature de la gérante comme suit:

"La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle de la gérante."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'ajouter l'alinéa suivant à l'article 5 des statuts:

"La Société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement."

Troisième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité conformément à l'article 5 et l'article 6, deuxième alinéa, d'autoriser le rachat des cinq cents (500) parts sociales appartenant à Monsieur Rodolphe STEINMETZER par la Société elle-même.

Quatrième résolution

L'Assemblée constate dès lors que Monsieur Rodolphe STEINMETZER, préqualifié, propriétaire de cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille trois cent cinquante Euros et trente Cents (1.350,30 EUR) de la Société, a cédé et transporté avec toutes les garanties de fait et de droit, avec effet à la date d'une cession de parts datée de ce jour, cinq cents (500) parts sociales à la Société.

L'Assemblée constate que ce rachat de parts par la Société elle-même a été effectué par:

- d'une part par l'annulation d'une créance à hauteur de trois cent vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-trois Cents (329.394,63 EUR) que la Société a envers Monsieur Rodolphe STEINMETZER, préqualifié; et

- d'autre part par le paiement de la somme de trois cent quarante-cinq mille sept cent cinquante-cinq Euros et trente-sept Cents (345.755,37 EUR).

La prédite convention de cession de parts, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

L'assemblée constate que suite à la prédite cession de parts Madame Marie-Claire HILGER et la Société elle-même sont les seules associées de la société "CLAIRODO, S.à r.l."

Acceptation

Madame Marie-Claire HILGER, préqualifiée, agissant en sa qualité de gérante, déclare accepter expressément la prédite cession de parts au nom et pour compte de la Société et dispense le cédant de la faire notifier à la Société, le tout conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'annuler les cinq cents (500) parts rachetées par la Société et décide de réduire le capital à concurrence de six cent soixante-quinze mille cent cinquante euros (675.150,- EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent cinquante mille trois cents euros (1.350.300,- EUR) à six cent soixante-quinze mille cent cinquante euros (675.150,- EUR).

Sixième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-avant, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à six cent soixante-quinze mille cent cinquante Euros (675.150,- EUR), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille trois cent cinquante Euros et trente Cents (1.350,30 EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

La Société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement."

Septième résolution

L'Assemblée décide de changer la dénomination sociale en "MAKIPAOM" et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée dénommée "MAKIPAOM", régie par les présents statuts ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.»

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille deux cent soixante euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M-C. HILGER, R. STEINMETZER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 décembre 2012. LAC/2012/61127. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013023927/91.

(130029230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Den Holzwuerm, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3733 Rumelange, 48, Cité Kirchberg.

R.C.S. Luxembourg B 115.412.

L'an deux mille douze, le dix huit décembre.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

1- Madame Silvana DA SILVA GONCALVES, demeurant 48, Cité Kirchberg, L-3733 Rumelange,

2- Monsieur Victor Manuel SILVA, demeurant 48 Cité Kirchberg L-3733 Rumelange.

Lesquels comparants ont exposé au notaire:

- que la société à responsabilité limitée DEN HOLZWUERM a été constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 16 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1192, le 20 juin 2006;

- qu'elle est inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 115.412;

- qu'elle a un capital de douze mille quatre cents Euros (12.400.- €) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre Euros (124.- €) chacune,

- que les comparants sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital de la société à responsabilité limitée «DEN HOLZWUERM» avec siège social à L-3733 Rumelange, 48, rue Cité Kirchberg

- que la société ne possède ni d'immeuble, ni de parts d'immeubles.

Ensuite le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ses décisions prises sur l'ordre du jour:

Résolution unique

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société, à concurrence de soixante dix-sept mille six cents euros (77.600.- EUR). L'augmentation de capital se fait sans émission de parts nouvelles. Les associés décident d'augmenter la valeur nominale des parts et modifient l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le capital social est fixé à quatre vingt dix mille euros (EUR 90.000,-) représenté par cent parts sociales (100) de neuf cents euros (EUR 900,-) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- Madame Silvana DA SILVA GONCALVES, prénommée	30 parts
2.- Monsieur Victor Manuel SILVA, prénommé	70 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Les associés reconnaissent que le capital de quatre vingt dix mille euros (EUR 90.000,-) a été intégralement libéré par des versements en espèces, de sorte que la somme de quatre vingt dix mille euros (EUR 90.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à charge à raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: HOLTZ, DA SILVA GONCALVES, SILVA.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 décembre 2012. Relation EAC/2012/17118. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2013.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2013043088/49.

(130052336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2013.